

Bibliothèque numérique

medic@

**Sarlandière, Jean-Baptiste. Anatomie
méthodique ou organographie
humaine, en tableaux synoptiques
avec figures. A l'usage des
universités.**

*Paris : chez les libraires de médecine et chez
l'auteur, 1829.*

Cote : 1905



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?01905>

TABLEAU D'UNE NOUVELLE CLASSIFICATION DES FONCTIONS DE LA VIE.

<i>Nb. Les fonctions n'ont ni chimiques, ni physiques, ni mécaniques, mais sont des fonctions organiques et vitales.</i> <i>Polysommes.</i> <i>Des êtres naturels... 1</i> <i>Des êtres du corps... 11</i> <i>Des organes... 12</i> <i>Des animaux... 13</i> <i>Des végétaux... 14</i> <i>Des minéraux... 15</i> <i>Des êtres de la vie... 16</i> <i>Des êtres de la vie... 17</i> <i>Des êtres de la vie... 18</i> <i>Des êtres de la vie... 19</i> <i>Des êtres de la vie... 20</i> <i>Des êtres de la vie... 21</i> <i>Des êtres de la vie... 22</i> <i>Des êtres de la vie... 23</i> <i>Des êtres de la vie... 24</i> <i>Des êtres de la vie... 25</i> <i>Des êtres de la vie... 26</i> <i>Des êtres de la vie... 27</i> <i>Des êtres de la vie... 28</i> <i>Des êtres de la vie... 29</i> <i>Des êtres de la vie... 30</i> <i>Des êtres de la vie... 31</i> <i>Des êtres de la vie... 32</i> <i>Des êtres de la vie... 33</i> <i>Des êtres de la vie... 34</i> <i>Des êtres de la vie... 35</i> <i>Des êtres de la vie... 36</i> <i>Des êtres de la vie... 37</i> <i>Des êtres de la vie... 38</i> <i>Des êtres de la vie... 39</i> <i>Des êtres de la vie... 40</i> <i>Des êtres de la vie... 41</i> <i>Des êtres de la vie... 42</i> <i>Des êtres de la vie... 43</i> <i>Des êtres de la vie... 44</i> <i>Des êtres de la vie... 45</i> <i>Des êtres de la vie... 46</i> <i>Des êtres de la vie... 47</i> <i>Des êtres de la vie... 48</i> <i>Des êtres de la vie... 49</i> <i>Des êtres de la vie... 50</i> <i>Des êtres de la vie... 51</i> <i>Des êtres de la vie... 52</i> <i>Des êtres de la vie... 53</i> <i>Des êtres de la vie... 54</i> <i>Des êtres de la vie... 55</i> <i>Des êtres de la vie... 56</i> <i>Des êtres de la vie... 57</i> <i>Des êtres de la vie... 58</i> <i>Des êtres de la vie... 59</i> <i>Des êtres de la vie... 60</i> <i>Des êtres de la vie... 61</i> <i>Des êtres de la vie... 62</i> <i>Des êtres de la vie... 63</i> <i>Des êtres de la vie... 64</i> <i>Des êtres de la vie... 65</i> <i>Des êtres de la vie... 66</i> <i>Des êtres de la vie... 67</i> <i>Des êtres de la vie... 68</i> <i>Des êtres de la vie... 69</i> <i>Des êtres de la vie... 70</i> <i>Des êtres de la vie... 71</i> <i>Des êtres de la vie... 72</i> <i>Des êtres de la vie... 73</i> <i>Des êtres de la vie... 74</i> <i>Des êtres de la vie... 75</i> <i>Des êtres de la vie... 76</i> <i>Des êtres de la vie... 77</i> <i>Des êtres de la vie... 78</i> <i>Des êtres de la vie... 79</i> <i>Des êtres de la vie... 80</i> <i>Des êtres de la vie... 81</i> <i>Des êtres de la vie... 82</i> <i>Des êtres de la vie... 83</i> <i>Des êtres de la vie... 84</i> <i>Des êtres de la vie... 85</i> <i>Des êtres de la vie... 86</i> <i>Des êtres de la vie... 87</i> <i>Des êtres de la vie... 88</i> <i>Des êtres de la vie... 89</i> <i>Des êtres de la vie... 90</i> <i>Des êtres de la vie... 91</i> <i>Des êtres de la vie... 92</i> <i>Des êtres de la vie... 93</i> <i>Des êtres de la vie... 94</i> <i>Des êtres de la vie... 95</i> <i>Des êtres de la vie... 96</i> <i>Des êtres de la vie... 97</i> <i>Des êtres de la vie... 98</i> <i>Des êtres de la vie... 99</i> <i>Des êtres de la vie... 100</i>		I^{er} GENRE. DIGESTION. En extrait la partie nutritive II^e GENRE. ABSORPTION. La transporte dans le torrent des humeurs. III^e GENRE. CIRCULATION. La fait couler vers tous les organes. IV^e GENRE. RESPIRATION. La combine avec l'oxygène atmosphérique. V^e GENRE. CALORIFICATION. VI^e GENRE. SÉCRÉTIONS. Lui font subir diverses modifications. VII^e GENRE. NUTRITION. L'applique aux organes dont elle doit opérer l'accroissement et réparer les pertes.		Préhension des aliments. Mastication. Insalivation. Déglutition. Chylification. Cyrtification. Absorption du chyle. Excrétion des matières fécales et des urines. Action des vaisseaux. des ganglions lymphatiques. du canal thoracique. Action du cœur. des artères. des vaisseaux capillaires. des veines. Action des parois de la poitrine. des poumons. Changements dans l'air. Calorification. Transpiration cutanée. Sécrétion des cryptes muqueux. des glandes. Différente dans chaque partie, suivant sa composition particulière. Organes de la vue. de l'ouïe. de l'odorat. du goût. du toucher. Action des nerfs. de la moelle de l'épine. du cerveau. Sensation. Mémoire. Jugement. Raisonnement. Volonté. Sommeil et veille. Songes et somnambulisme. Organes et Actions musculaires. Squelette. Articulations. Station. Mouvements progressifs. Mouvements des membres supérieurs. Attitudes, Gestes. Voix articulée ou parole. modulée ou chant. Bégaiement. Grasseyement. Mutisme. Engastrimisme. Différences générales des sexes. Hernaphrodisme. Systèmes sur la génération. De l'utérus après l'état de grossesse. Histoire de l'embryon. du fœtus. de ses enveloppes. Monstres-Acéphales, etc. De l'utérus après l'accouchement. Lochies. Action des mamelles. Lait. Enfance. — Dentition. — Ossification. Puberté. — Menstruation. Adolescence. Jeunesse. Tempéramens. Idiosyncrasies. Races humaines. Sanguin. Musculaire. Bilieux. Mélancolique. Lymphatique. Nerveux. Arabe-Européenne. Mongole. Nègre. Américaine. Hyperboréenne.	
I^{er} ORDRE. En assimilant à sa propre substance les aliments dont il se nourrit. (Fonctions nutritives, assimilatrices, intérieures; fonctions de nutrition.) II^e ORDRE. En établissant ses rapports avec les êtres qui l'environnent. (Fonctions extérieures, relatives; fonctions de relation.)		I^{er} GENRE. SENSATIONS. L'avertissent de leur présence. II^e GENRE. MOUVEMENTS. L'en rapprochent ou l'en éloignent. III^e GENRE. VOIX et PAROLE. Le font communiquer avec les êtres pourvus de l'organe de l'ouïe, sans qu'il ait besoin de se déplacer.		I^{er} ORDRE. Soit qu'elles exigent le concours des deux sexes. II^e ORDRE. Ou qu'elles soient exclusivement départies à la femme.	
II^e CLASSE. FONCTIONS QUI SERVENT A LA CONSERVATION DE L'ESPÈCE. (Vie de l'espèce.) Fonctions reproductrices; fonctions de reproduction.		GÉNÉRATION. GESTATION. PARTURITION. LACTATION. ACCROISSEMENT. ÂGE VIRIL. DÉCROISSEMENT. MORT. PUTRÉFACTION.		I^{er} ORDRE. Soit qu'elles exigent le concours des deux sexes. II^e ORDRE. Ou qu'elles soient exclusivement départies à la femme.	

Anatomie méthodique ou organographie humaine, en tableaux synoptiques avec ... - [page 2](#) sur 36

ANATOMIE

Méthodique,

OU

ORGANOGRAPHIE

HUMAINE

En Tableaux synoptiques, avec Figures.

A L'USAGE DES UNIVERSITÉS.

*Pour les Facultés et Écoles de Médecine et de Chirurgie, les Académies de Peinture et de Sculpture,
et les Collèges Royaux.*

PAR J. SARLANDIÈRE, D. M.

Paris,

CHEZ LES LIBRAIRES DE MÉDECINE,

ET CHEZ L'AUTEUR, RUE DE LA MICHODIÈRE, N. 2.

X^{bre} 1829.



INDICATION PRÉLIMINAIRE.

L'enseigner de l'anatomie dans toutes ses parties et jusque dans ses détails peut s'effectuer en quinze leçons, j'en ai acquis la certitude. Si une telle conviction peut devenir une recommandation en faveur de la méthode que j'ai employée pour y parvenir, et que j'ai rendue en ce certain nombre de tableaux : je ne saurais douter du succès de cet ouvrage; mais il ne suffit pas d'avoir enseigné vite, il faut encore avoir enseigné bien, et il ne m'appartient pas d'être juge en ce point : je dois me borner à faire connaître les moyens dont je me suis servi pour atteindre mon but, qui a été de rendre l'étude de cette science beaucoup plus facile qu'elle ne l'a été jusqu'à ce jour. Des hommes justement célèbres s'ont encouragés de leurs suffrages, ils ont enchaînés dans une entreprise, dont la difficulté ne sera pas aperçue de ceux qui l'examinent que superficiellement ou qui n'entreprendront que le petit nombre de tableaux, représentant la science anatomique, ou l'organographie humaine tout entière, mais elle sera appréciée de ceux qui aiment la clarté, la précision, et qui veulent beaucoup de choses et peu de phrases. Pour réussir à composer ces tableaux tels qu'ils sont, j'ai dû faire de nombreuses recherches anatomiques, employer de longues méditations et en outre consacrer plus de deux années d'un travail assidu à confonduer et chasser mon ouvrage; tous les organes qui s'y trouvent représentés ont été dessinés d'après nature, après que leur configuration la plus ordinaire eût été constatée et après que l'exactitude des anatomistes anciens ou modernes eût été vérifiée.

En me proposant un aussi important travail, j'ai dû jeter mes regards sur ce qu'était l'anatomie avant notre époque, et j'ai dû rechercher quels obstacles s'opposaient à ce que la connaissance de l'organographie de l'homme fût essentiellement partie de son éducation; par conséquent quel empêchement le portait à ignorer la physiologie qui est la science des fonctions de la vie, science sans laquelle l'homme errera toujours, tant dans ses institutions politiques que dans ses préceptes de philosophie et de morale. En effet quiconque s'occupe de ce qui est relatif aux besoins ou au bonheur de l'homme, doit ne pas ignorer son organisation; c'en est la condition première, et c'est pour l'avoir ignorée que J.-J. Rousseau, Locke, Platon, Helvétius et Condillac lui-même sont tombés dans de si graves erreurs. Je me suis assuré que ces obstacles consistaient principalement dans la longueur du temps à employer pour comprendre les détails de la science, et dans la difficulté de retenir et de classer dans sa mémoire la multitude des choses qu'elle renferme : l'opinion commune est qu'on ne peut parvenir à une connaissance entière de l'anatomie, qu'après deux années de travaux assidus... Quel est l'homme, à moins qu'il ne se voue à la médecine, qui consente à consacrer à cette étude spéciale une partie si considérable de temps réservé à l'éducation; mais aussi quel est celui qui ne voudrait pas apprendre à connaître une science si utile que celle de sa propre organisation, s'il ne lui faut employer que quinze séances de deux heures pour cet objet; je vais entre dans quelques détails à ce sujet.

La plus grande difficulté de l'étude anatomique n'est pas dans l'inspection des objets, mais dans la quantité des noms ou des mots qui représentent ces objets, dans le défaut de classement et de méthode dans l'inspection de leur signification; enfin dans la manière de les noter sur un tableau graphique. La nomenclature des ossements, des ligaments, des glandes, celle des vaisseaux, des nerfs, des organes des sens, sont exactes du même vice; quelques-uns de ces organes portent le nom de la fonction à laquelle ils servent, d'autres sont dénommés d'après leur configuration, leur direction ou leur situation, d'autres encore portent le nom des auteurs qui les ont découverts ou décrits, etc... Tout cela forme un déluge de mots que la mémoire la plus prodigieuse ne saurait retenir, et ce n'est après une longue et fatigante étude. Cette incohérence et ce défaut de méthode dans les appellations avaient été l'attention de Chaussier, et le premier il tenta d'établir la nomenclature anatomique à une méthode; ce fut pour les muscles principalement qu'il eut cette réforme, qui lui valut en grande partie la célébrité qu'il s'est acquise. Frappé de l'effet que produisit sur l'imagination les noms que quelques-uns de ses devanciers avaient donnés à certains muscles et qui représentaient tout à la fois leur étendue et leurs points d'insertion, celle de *sterno-cléido-mastoïdien*, *occipito-frontal*, et les noms d'attache donnés aux muscles de la langue et des régions hyoïdiennes, il conçut l'heureuse idée d'appliquer à tous les muscles du corps des noms semblables tirés de leurs attaches; il parvint ainsi à établir une nomenclature uniforme pour la généralité de l'appareil musculaire; quelques nerfs et quelques vaisseaux reçurent aussi de ce savant des noms plus corrects; mais, tout en reconnaissant le mérite de cet homme célèbre dont l'esprit judicieux a su s'affranchir des vieilles routines et créer des noms plus propres à bien représenter les choses, on est obligé d'avouer qu'il n'a pas remédié à la grande difficulté, celle qui consiste dans le classement d'une si prodigieuse quantité de mots dans la mémoire; quelques-uns lui ont même reproché d'avoir augmenté le mal, en introduisant dans la science une loi avant de l'avoir enlevée; car il existait déjà, parce qu'il fallait apprendre la nouvelle nomenclature pour se faire son organisation; c'en est la condition première, et c'est pour l'avoir ignorée que les auteurs. Cependant, comme il était impossible de créer une nomenclature nouvelle sans donner un nom différent à chaque organe, il était de toute nécessité de chercher le moyen de se ramener facilement ces mots. En regretant que Chaussier ait omis ce point important, et sans considérer combien il était hasardeux de venir un pareil essai après lui, j'ai osé le faire sans pour cela prétendre approcher du mérite de ce maître sévère et correct. J'ai donc comme lui laissé exister les noms de tous les os et de leurs particularités, tels que les anciens et les modernes de notre civilisation les ont adoptés, parce qu'ils sont la base fondamentale de tout notre organisme auquel ils servent de soutien; j'ai pareillement conservé les noms déjà donnés aux viscères comme fondement des organes intérieurs, parce que ces viscères constituent les parties les plus essentielles à la vie; et j'ai donné à tous les autres organes, quels qu'ils soient, des noms tirés de ces deux bases fondamentales, de telle sorte qu'on n'est réellement obligé d'insérer dans sa mémoire que les noms des os et ceux des viscères, les noms de tous les autres organes devant se former de ceux-ci; de plus j'ai rallié chaque des nouveaux noms à des noms collectifs tirés des régions, et c'est ainsi, comme on le verra en parcourant les tableaux, que j'ai simplifié les opérations de la mémoire. L'ordre que j'ai établi pour rendre ma méthode la plus simple et la plus facile possible, est le suivant. J'ai fait, comme introduction, une exposition organique dans laquelle j'ai placé l'analyse de tous les tissus pour faciliter aux élèves l'intelligence de mes tableaux et me dispenser de la surcharge d'assez grand détail de composition matérielle. Vient ensuite l'*Orgographe*, divisée en huit parties : 1° *Orgographe* ou description des os, 2° *Artérographe* ou description des artères, 3° *Myographe* ou description des muscles, 4° *Artérographe* ou description des organes des sens, 5° *Splanchnographe* ou description des viscères, 6° *Diastrographe* ou description des appareils sécrétoires, 7° *Angiographie* ou description des vaisseaux, 8° *Névrographie* ou description des nerfs.

L'*Orgographe* est représentée par des tableaux synoptiques disposés en colonnes de trois sections, dont la 1^{re} contient les noms fondamentaux des os et leur situation; la 2^e la fonction particulière de chaque os; la 3^e les particularités qu'on y remarque; ces dernières sont les points d'insertion des muscles, les sillons et enfoncements, les trous qui donnent passage à des artères ou à des nerfs et les surfaces articulaires; j'ai suppléé toutes celles de ces particularités qui sont inutiles ou étrangères à l'une de ces quatre considérations, afin de ne pas surcharger la mémoire. L'*Artérographe* est disposée en colonnes de deux sections seulement, l'une pour le nom des artères, l'autre pour celui des parties qu'elles composent, soit ligaments, soit membranes ou fibre-cartilagineuses; ces parties sont dénommées d'après les extrémités osseuses qu'elles unissent, et reçoivent pour terminaison uniforme le nom générique terminant l'artère. Les artères non encore terminées à l'articulation d'un os sont conservées la suite entre parenthèses. La même œuvre est présentée en tableaux de quatre sections : la 1^{re} contient les noms des régions dans lesquelles les muscles sont placés; la 2^e contient le nom donné à chaque muscle d'après ses attaches ou points d'insertion, la terminaison de chacun de ces noms exprime le nom générique de la région où le muscle se trouve, et étant que possible elle signale la partie que le muscle est chargé de faire mouvoir; ainsi les muscles qui se trouvent dans la région *sterno-cléido-frontale* et qui ont pour usage de mouvoir le front, se terminent tous par le mot *frontal*, ceux de la région articulaire chargés de faire mouvoir l'articulation du pavillon de l'oreille, se terminent par le mot *auriculaire*, ceux de la région palpaire *palpaire* autour des paupières, se terminent par le mot *palpaire*, ceux de la région oculaire par le mot *oculaire*, ainsi de suite. On aperçoit au premier

coup d'œil combien cette disposition est méthodique et que de choses s'expriment par la en peu de mots; exemple : le mot *occipito-frontal* donne l'idée de l'étendue du muscle qui va de l'occiput au front, il indique les points d'insertion à l'os occipital par une de ses extrémités et à la peau qui recouvre l'os frontal par l'autre; sa terminaison montre qu'il se trouve placé principalement dans la région du front; elle indique aussi qu'il fait mouvoir la peau du front; que de choses exprimées par une seule dénomination ! La 3^e section du tableau renferme la dénomination donnée à chaque muscle selon sa configuration ou selon sa situation; enfin la 4^e contient la dénomination selon les usages ou fonctions. J'ai fait en sorte que le nom ancien de chaque muscle fût conservé dans l'une ou l'autre de ces trois sections de colonne pour l'intelligence des auteurs. On voit par ce qu'il y a d'important à remarquer en lui, tandis que dans les auteurs souvent une page entière est employée à la description d'un seul muscle; il y a donc, par ma méthode, économie de temps et de frais d'intelligence. Que manque-t-il dès lors pour que le muscle reste grand dans la mémoire l'impulsion par les yeux! Eh bien, à défaut de sujets humains ou de représentations en cire, en plâtre ou en cire, j'ai joint des planches à mes tableaux avec des chiffres qui renvoient des uns aux autres, et dans la cas où des objets naturels ou artificiels disposés pour l'étude de l'anatomie seraient placés sous les yeux de l'élève ou du praticien, ces planches pouraient leur servir de guide et abréger de beaucoup leurs recherches. Toutes les figures qui composent ces planches ont été dessinées d'après nature et avec une exactitude parfaite, les muscles sont disposés par régions et ensuite additionnés à la fin dans des figures d'homme entières. L'*Artérographe* est disposée en un seul tableau sans sections régulières, mais formée d'isolées qui lient entre elles toutes les parties sans dans une dépendance mutuelle. Dans ce tableau sont exposés avec le plus de précision possible tous les organes qui composent les appareils des cinq sens et les fonctions qu'ils sont chargés de remplir. La *Splanchnographe*, et la *Diastrographe* qui en est en quelque sorte l'annexe, sont représentées en deux tableaux. La première expose les viscères contenus dans la cavité crânio-vertébrale, c'est-à-dire le cerveau et la moelle spinale; ceux contenus dans le thorax c'est-à-dire les organes vésicaux, respiratoires et centraux de la circulation, enfin ceux contenus dans l'abdomen, c'est-à-dire les organes digestifs, urinaires et génitaux des deux sexes. La *Diastrographe*, qui se rallie naturellement aux viscères parce que les appareils sécrétoires qui en sont l'objet renferment les organes spéciaux de la nutrition, forme avec la *Splanchnographe* le complément des organes sécrétoires ou disposés en appareil. Vient ensuite les systèmes organiques, constitués par des canaux répandus dans tout l'organisme et dans lesquels circulent les fluides nutritifs; et par d'autres qui contiennent la matière conductrice de la sensibilité et du mouvement; ces systèmes composent l'*Angiographie* et la *Névrographie*. La 1^{re} est représentée en trois tableaux, dont l'un expose le système de toutes les artères du corps ses et sous-diaphragmatiques et dans un ordre méthodique, de telle sorte que chaque branche, rameau et ramuscule, reçoivent des noms complets, et s'inscrivent du lieu où ils se prennent et de celui où ils se rendent; exemple : la 1^{re} branche du tronc *aortique* porte le sang dans le tissu même du cœur, conséquemment elle reçoit le nom d'*artère aorto-cardiaque*; cette branche se divise en deux rameaux qui sont le *cardiaque antérieur* et le *cardiaque postérieur*; l'*antérieur* fournit trois rameaux qui sont le *cardiaque-ventriculaire droit*, le *cardiaque-ventriculaire gauche* et les *inter-cardiaques antérieur* et *postérieur*; le *postérieur* fournit les *ramuscles cardiaque-ventriculaire antérieur* gauche et *cardiaque-ventriculaire postérieur* gauche; l'*artère antérieure* donne ensuite le tronc *brachio-céphalique* qui dans mon tableau est nommé avec plus de précision *artère aorto-pour-clav-trachéenne*, laquelle donne des rameaux qui, à la hauteur de la clavicule, commencent tous par le mot *aorto-clav* et finissent par celui de la partie où elles aboutissent; à la hauteur des vertèbres du cou ces rameaux commencent par le mot *trachéole* et ainsi de suite, en se liant toujours au moyen de leurs noms les uns aux autres, et de plus aux lieux où ils commencent et où ils finissent. Par cet ordre méthodique on se rend toujours compte de l'origine, du trajet et de la situation des artères; toutes celles qui sont de la moindre importance ont reçu une dénomination; celles d'entre elles qui avaient déjà un nom ancien, tout conservé comme moment, entre deux parenthèses et à la suite du nom méthodique. Dans le second tableau se trouve tracé le système veineux ses et sous-diaphragmatique; ici j'ai dû suivre une disposition inverse à celle des artères : les ramuscules commençant dans les tissus et se réunissant pour former des rameaux et ensuite des branches, en convergent vers le centre circulaire, j'ai d'abord énuméré les veines des mains et des pieds, en les dénommant toujours d'après le lieu où elles naissent et celui où elles aboutissent; j'ai placé dans un appendice l'appareil veineux central thoracique (pulmonaire) et l'appareil veineux central abdominal (veine porte). Dans le 3^e tableau est exposé le système des vaisseaux lymphatiques, lequel, comme le système veineux, commence dans les ramuscules les plus éloignés des troncs et aboutit à ceux-ci. Enfin la *Névrographie* termine l'œuvre, en présentant les systèmes qui vont porter la sensibilité et le mouvement dans toutes les autres parties : elle est composée de trois tableaux dont le 1^{er} contient tous les nerfs qui sortent de la cavité crânienne et maxillaire j'ai conservé la racine *céphalo* pour les distinguer des spinaux, quoique la 1^{re} paire soit en prolongement cérébral et toutes les autres une émanation du bulbe rachidien (Chaussier). Le 2^e tableau comprend tous les nerfs qui sortent de la colonne spinale et prennent pour racine le mot *plexus* qui précède. Le 3^e tableau expose le système nerveux ganglionnaire avec tous les plexus qui en émanent; tous les nerfs qui sortent des ganglions ont pour racine le mot *gangli*, et ceux qui sortent des plexus, le mot *plexus*. Ces tableaux des différents systèmes nerveux sont tracés avec la plus minutieuse exactitude, les détails y sont portés aussi loin que le microscope et les plus fines dissections, ont pu me le permettre; j'ai autant plus soigné cette partie de mon travail, qu'elle est plus importante et plus difficile; celle part je n'ai remontré que l'anatomie des nerfs satisfaisante, et j'aurais que seule part aussi on n'embrassera comme dans cet ouvrage, d'un seul coup d'œil, tout l'ensemble des organes conducteurs de la sensibilité et du mouvement animal et organique. (Bich.)

Je termine ce que j'avais à indiquer pour l'intelligence de mes tableaux. J'offre un juste tribut de reconnaissance au docteur Joboy qui a dirigé avec une habileté consommée la plupart des dissections, et qui m'a puissamment aidé dans mes travaux de classification, à M. Corréa, dont le crayon s'est aidé avec vérité et talent les coupes et préparations anatomiques sous leur aspect le plus favorable, et au docteur Pichonnière pour la partie de mon travail qui concerne le système nerveux.

Il me reste à indiquer comment, à l'aide de ces tableaux, j'ai pu enseigner l'anatomie en quinze leçons, non-seulement à des élèves en médecine, mais à des peintres, des sculpteurs, des artistes dramatiques, des avocats : pour ceux qui désireraient suivre la même marche, je me sers de pièces toutes prêtes pour la démonstration, afin qu'il n'y ait ni coup de scalpel, ni renaissance quelconque pendant les leçons; je conserve la 1^{re} leçon à l'exposition organique, en démontrant la composition des tissus, et la nomenclature des os en les indiquant sur la squelette, la 2^e leçon est employée à décrire les os de la tête et de la face, la 3^e à décrire ceux du tronc et des membres, après avoir rappelé ceux de la tête. Je mets toujours un jour d'intervalle entre chaque leçon, pour laisser à l'élève le temps de récapituler et bien classer dans sa mémoire les objets qui lui ont été démontrés la veille. Je rappelle le nom de tous les os au commencement des trois leçons qui suivent, afin qu'on ne les oublie plus. La 4^e leçon est consacrée à la démonstration des muscles de la tête et du cou, la 5^e à celle des muscles du thorax et des membres supérieurs, la 6^e à celle des muscles de l'abdomen et des membres inférieurs, la 7^e à la récapitulation générale des muscles, la 8^e à la description des sens externes, la 9^e et la 10^e à la démonstration des appareils vésicaux et sécrétoires, la 11^e à la topographie des artères, la 12^e à celle des vaisseaux lymphatiques, la 13^e à la distribution des nerfs cérébraux, la 14^e à celle des nerfs spinaux et à la description du système nerveux ganglionnaire, enfin la 15^e à la récapitulation générale de tous les appareils et systèmes organiques. — Deux cours publics faits dans les amphithéâtres de la faculté de médecine de Paris, et un autre dans les cabinets d'anatomie des pièces en cire de Dupoué, ont suffi pour convaincre de l'efficacité de ma méthode. Les pièces artificielles du docteur Auzoux sont aussi très-propres à la démonstration des muscles, et les belles pièces en cire de M. Tabriz peuvent être employées avec avantage pour l'étude des systèmes nerveux et des appareils des sens.

La base de nomenclature est invariablement tirée de la charpente osseuse et des viscères, qui sont comme le tronc auquel viennent se rattacher toutes les parties accessoires : les articulations, les muscles, les canaux sécrétoires et excrétoires. Les artères, les veines, les nerfs tirent tous leurs appellations de ces deux bases : conséquemment un petit nombre de mots admis dans toutes les langues et connus depuis la création de la science, réalisant sans cesse, sont facilement retenus dans la mémoire, familiarisent bientôt l'esprit avec les régions, et introduisent dans l'étude une clarté et un esprit d'ordre, qui mèneront étonnamment rapides les progrès que feront les élèves pour apprendre, et le praticien pour se remémorer toutes les particularités d'une science dont les abords ont été jusque ici si redoutables et si ennuyeux.

DÉSIGNATION DES TABLEAUX ET MANIÈRE DE LES ÉTUDIER.

[illegible]

Le VII^e TABLEAU désigné ainsi synoptique, et accompagné de deux planches, comprend à lui seul tous les conclusions-dupliquats et nombre de 73 les discussions, en ce que les volumes des tables V et VI tableaux, et ce doit l'étudier de la même manière.

[illegible]

(4) Il est bon d'éclaircir que dans la pratique normale du système, les passives des maies situés en amont, la partie de l'œuvre-barrage qui était considérée comme crevée chez les autres, ne sont pas réparées.

[illegible]

L'ATMOSPHERE est la suite de l'atmosphère et représente les systèmes d'atmosphères et psychique, qui diffèrent beaucoup de système à système. Le système d'atmosphère est la suite de l'atmosphère et représente les systèmes d'atmosphères et psychique, qui diffèrent beaucoup de système à système. Le système d'atmosphère est la suite de l'atmosphère et représente les systèmes d'atmosphères et psychique, qui diffèrent beaucoup de système à système.

[illegible][illegible][illegible]

EXPOSITION ORGANIQUE.

LES TISSUS ORGANIQUES du corps animal sont composés en dernière analyse, de *Gélatine*, d'*Albumine* et de *Fibrine*; ces tissus contiennent aussi du phosphate de chaux, du fer, différents sels, des alcalis, etc., diversément combinés.

Toutes les parties organiques constitutives se divisent naturellement en parties dures qui servent de soutien à tout l'organisme; ce sont les os et les cartilages, en parties molles solides, ce sont les nerfs, les tendons, les ligaments, et de la sensibilité, et de la nutrition; et en fluides, qui sont le sang, la lymphe et tous les fluides sécrétés: ce sont les agents assimilateurs et dépurateurs.

Les parties du corps considérées comme généralement, en classes d'après leur composition physique et chimique, se divisent en un certain nombre de tissus homogènes, connus sous les noms de tissus osseux, cartilagineux, fibreux-tendineux, musculaire, cellulaire, dermoïde, épidermoïde ou cutané, articulaire, glanduleux, séreux, muqueux, vasculaire, nerveux. — Ces tissus affectent diverses formes constituant des portions limitées d'organes, auxquelles on a donné le nom d'organes.

Les organes du corps humain sont les instruments de la vie: c'est par eux que les fonctions s'accomplissent.

Les fonctions organiques sont divisées en particulières et en générales. — Les fonctions particulières sont celles qui s'exécutent au moyen d'un groupe déterminé d'organes continus ou contigus, et formant seulement une portion plus ou moins circonscrite de l'organisme; je donne à ces groupes d'organes le nom d'appareils, ainsi la totalité des os forme l'appareil locomoteur; on trouve encore les appareils sensitifs externes et internes, les appareils central sensoriel, vocal, respiratoire, central circulatoire, digestif, génital, sécrétoire. — Les fonctions générales sont celles qui s'accomplissent au moyen d'organes, qui, dispersés en ramifications, pénétrant tous les autres, et se rendant dans toutes les parties de l'organisme en partant d'un point central. — Ces fonctions sont l'extensibilité, la force motrice, la nutrition: l'ensemble des organes qui accomplissent chacune de ces fonctions générales a reçu le nom de système; il est ainsi que j'appelle système nerveux la généralité des nerfs du corps, système artériel la généralité des artères, système veineux celle des veines et enfin système lymphatique celle des vaisseaux de ce nom.

Les systèmes se distinguent donc des appareils en ce que ces derniers ne sont que des portions limitées d'organisme, tandis que les systèmes sont l'organisme entier considéré sous un point de vue particulier.

TISSUS COMPOSANT LES APPAREILS ET SYSTÈMES ORGANIQUES.

I. Le tissu osseux est dur, et très-dur, et n'est à proprement parler qu'un parenchyme gélatineux dans lequel s'est déposé du phosphate calcaire; toute l'appareil nutritive des os longs est composée de tissu tria-compacte: les extrémités des os courts, et (dans l'âge adulte) celles des os plats, sont formées de tissu d'aspect spongieux; les grands os des membres ayant dans leur intérieur un canal médullaire, sont (vers cette cavité) composés de tissu réticulaire, et recouverts de la moelle. L'ensemble des os du corps humain au moyen de cartilages et de ligaments, constitue le squelette, lequel sert de charpente et de soutien à toutes les parties molles. — Les os du corps sont limités et forment l'axe du tronc et de la tête se courbent pour former les parois des cavités splanchiques; ils protègent et supportent les viscères; les os des membres sont des leviers munis d'une manière admirable par les muscles, ils ont pour usage de transporter la totalité du corps d'un lieu à un autre. Ils servent à la préhension, à la résistance et généralement à opérer toutes les manœuvres nécessaires à la conservation ou aux relations de l'individu.

II. Le tissu cartilagineux est de consistance solide, tenant le milieu entre les os et le tissu fibreux; il présente un aspect nœudé, il est élastique et est composé d'albumine et d'une petite portion de phosphate calcaire. On rencontre les cartilages aux articulations mobiles des os, pour empêcher le frottement des surfaces articulaires; on les rencontre aussi entre le sternum et les côtes, aux larynx, pour servir par leur élasticité à ramener dans leur position normale les parties auxquelles ils adhèrent lorsqu'elles ont été distendues par des efforts musculaires.

Le tissu fibreux cartilagineux n'est qu'une modification du cartilagineux; il est d'une consistance moins ferme, il est plus élastique et a les mêmes usages; on trouve les fibres-cartilages entre les corps des vertèbres, où ils sont destinés à ramener la colonne vertébrale dans sa rectitude accidentée, lorsqu'elle a été courbée dans les mouvements du tronc; l'articelle est aussi formée par un fibre-cartilage ainsi que la paupière supérieure, les anneaux trachéaux et les ailes du nez; ils sont destinés à maintenir ces parties distendues, ou à donner attaché à des muscles; on les rencontre sous forme de cordelle entre les surfaces articulaires, où ils servent de coussinets pour rendre moins rudes les chocs imprimés aux articulations par les membres ou leviers, et pour permettre une étendue plus grande de mouvements, lorsqu'ils tapissent le bord de la cavité, comme à l'articulation illo-fémorale.

III. Le tissu fibreux est encore moins dense que le fibre-cartilagineux, plus flexible; il est composé comme lui de gélatine et d'une portion de phosphate calcaire; il est formé de fibres très-appareuses, d'un blanc mat, ou gris argentin, resplendissant; ces fibres sont d'une grande résistance, non contractiles, extrêmement difficiles à rompre, très-serrées; disposées tantôt en faisceaux, tantôt en membranes, et placées parallèlement ou entre-croisées.

Le tissu fibreux est encore moins dense que le fibre-cartilagineux, plus flexible; il est composé comme lui de gélatine et d'une portion de phosphate calcaire; il est formé de fibres très-appareuses, d'un blanc mat, ou gris argentin, resplendissant; ces fibres sont d'une grande résistance, non contractiles, extrêmement difficiles à rompre, très-serrées; disposées tantôt en faisceaux, tantôt en membranes, et placées parallèlement ou entre-croisées.

Le tissu fibreux est encore moins dense que le fibre-cartilagineux, plus flexible; il est composé comme lui de gélatine et d'une portion de phosphate calcaire; il est formé de fibres très-appareuses, d'un blanc mat, ou gris argentin, resplendissant; ces fibres sont d'une grande résistance, non contractiles, extrêmement difficiles à rompre, très-serrées; disposées tantôt en faisceaux, tantôt en membranes, et placées parallèlement ou entre-croisées.

IV. Le tissu des membranes est composé de fibres, disposées sous forme de filaments ou de fibres justa-postées, de couleur rouge, plus ou moins vive selon l'état de la nutrition, de texture molle, peu résistante comparativement à la fibre tendineuse; de grosseur uniforme et jouissant de la faculté de se raccourcir; ces fibres sont disposées en faisceaux ligamentaires sur les tendons, les aponeuroses ou les os, et quelquefois à la peau; elles sont généralement droites, excepté aux sphincters, où elles sont obliques; par leurs contractions elles opèrent les mouvements ou la mobilité. Les fibres longues font exécuter des mouvements étendus sans beaucoup d'énergie; ceux à fibres courtes, mais multipliés dans le sens de leur longueur, sont beaucoup plus énergiques, avec moins d'étendue de mouvement: ce sont les fibres des muscles qui forment des masses distinctes appelées muscles, ces organes sont faibles ou larges et agiles, de différentes grandeurs, mais généralement allongés aux membres, élargis au tronc et à la tête, courts à la face, aux mains et aux pieds. Les muscles sont enveloppés d'aponévroses et entourés de tissu cellulaire; ceux de la vie de relation exécutent des mouvements brusques, tandis que ceux de la vie de nutrition se contractent généralement (et on en excepte le cœur) d'une manière lente et vésiculaire; ces derniers se rencontrent à l'état de membrane.

V. Le tissu cellulaire, très-abondant dans l'économie, recèle tous les organes du corps, et pénétre dans la texture d'une grande partie d'entre eux: c'est un assemblage de filaments blanchâtres, élastiques, extensibles, entre-croisés sous forme laminaire; destinés à envelopper les organes pour maintenir leurs rapports, leur servir de soutien et favoriser le glissement de ceux qui se meuvent; il forme aussi les cellules dans lesquelles se dépose la graisse aux parties où les formes se manifestent les plus arrondies.

VI. Le tissu nerveux est composé de plusieurs couches. (Voyez méso-épigraphe, appareil cutané.) La plus épaisse est un corps feutré blanchâtre, fibre-cellulaire, dense et serré; recouvert d'une couche papillaire vasculo-sécrétoire, et d'une couche muqueuse, renfermant le principe colorant.

VII. Le tissu corné présente plusieurs variétés: l'épiderme est une membrane mince, demi-transparente, d'aspect corré, insensible; les ongles ont une texture dure, mais les bords plus épais et plus durs; la corée transparente du globe oculaire est aussi du tissu corré, mais tria-diaphane; le cristallin est de nature vitreuse.

VIII. Le tissu séreux est de nature nerveux-vasculaire, tria-irritable et perméable à son abord précipité du sang, dans l'insensible quantité de ses capillaires; au moment de cette tarpeuse et tout à la fois de cette irritabilité nerveuse, le tissu se gonfle et s'épanouit; il se durcit et rugit au même temps. Sous forme de tissu élastique, les corps osseux du péricrânium et du crâne, le gland, la partie spongieuse de l'urètre, le mamelon, les papilles de la langue, les villosités intestinales.

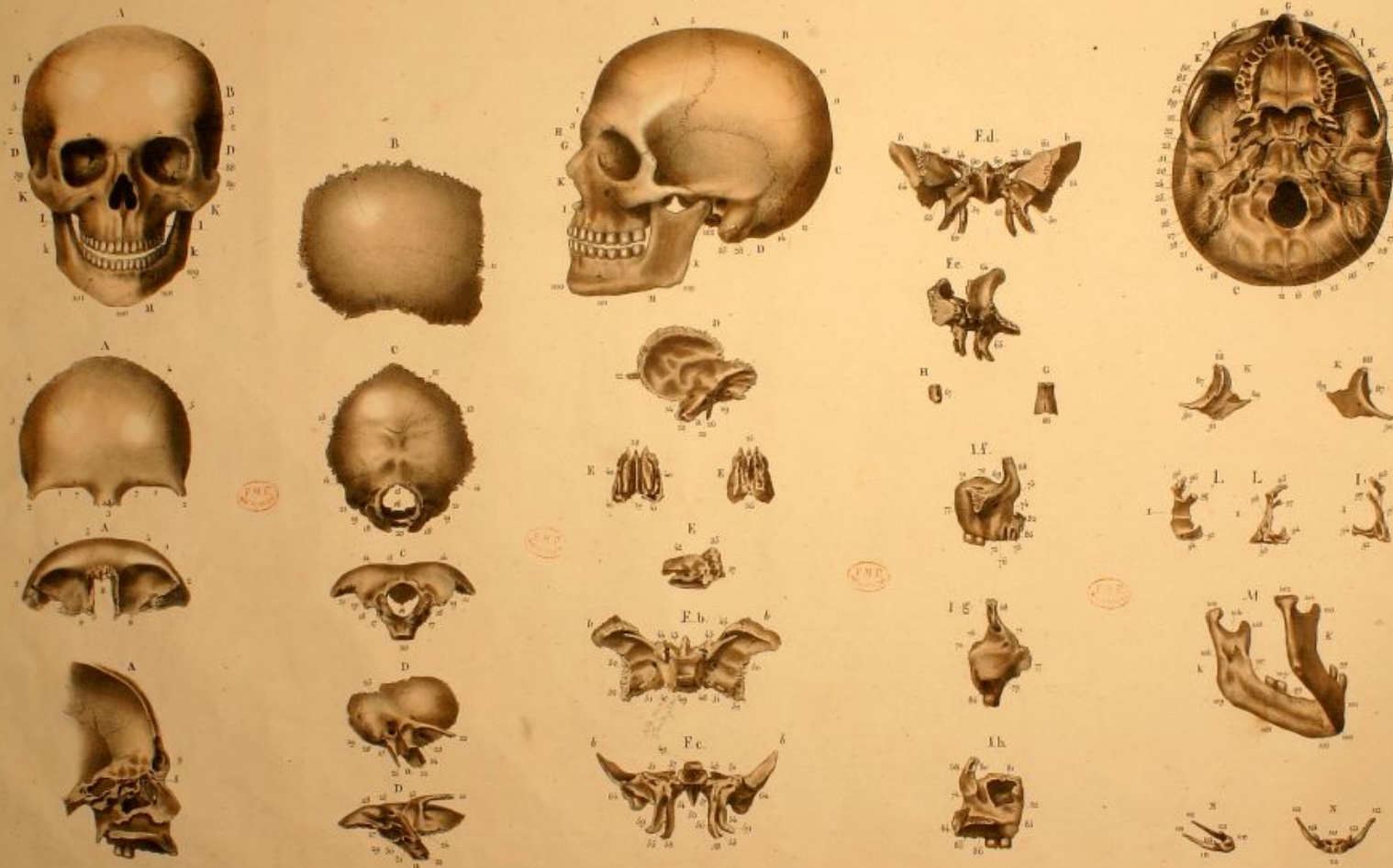
IX. Le tissu glanduleux est de nature vitreuse; généralement composé de petits grains arrondis, unis, groupés, assemblés par des filaments cellulaires et disposés en lobules ou en parenchyme uni, dans lequel se terminent les artérioles qui se portent aux glandes, et où naissent les orifices des canaux excréteurs propres de chaque glande. La substance glanduleuse est disposée en lobes isolés par du tissu cellulaire; les glandes salivaires, lacrymales, pancréatiques; dans le foie et le rein, elle est unie et ferme; les amygdales, la prostate et tous les cryptes muqueux, offrent un tissu mou, pulpeux, non lobulé et peu granulé; les testicules présentent un amas de vaisseaux roulés sur eux-mêmes. La réunion de tous les appareils glanduleux et leur description forment la description.

X. Le tissu séreux présente un aspect lisse, il est lisse, extensible, de couleur blanchâtre, demi-transparente, disposé en membranes qui recouvrent les cavités splanchniques, les viscères, l'extrémité des os où elles forment des sacs sans ouverture; elles exhibent à leur surface un fluide appelé sérum, qui les lubrifie et favorise leur glissement lors des mouvements des organes qu'elles recouvrent; celle de ces membranes qui enveloppe le cerveau a reçu le nom d'arachnoïde, celle qui recouvre les parois du thorax et les poulmon a été appelée plèvre, celle qui recouvre le cœur partiellement, dans l'abdomen celle qui recouvre les viscères digestifs, vésicales, génitales, prend le nom de vésiculaire, de péritonéale, d'épiploïque. Enfin celles qui se rencontrent aux cavités articulaires s'appellent membranes synoviales.

XI. Le tissu des membranes muqueuses est mou et spongieux, composé de follicules ou cryptes unis par du tissu cellulaire, formant une espèce de chorion glanduleux, surmonté de papilles nerveux-vasculaires, et recouvert d'un épiderme très-fin; ce tissu recouvre tous les organes internes qui doivent être mis en contact avec des corps venant de l'extérieur; il tapisse le larynx, les cavités de la face et les conduits pulmonaires et il est partout en rapport avec l'atmosphère dans les actes de la respiration, de l'ingestion et des vomissements; il tapisse tout l'intérieur du tube digestif où il se moule sur les substances alimentaires; dans la vessie et les canaux de l'appareil génital, il est en rapport avec les fluides urinaires et séminaux ou les corps extérieurs susceptibles d'être introduits dans ces voies. Ce tissu est dense et serré aux artères qui s'attachent à la peau, il y est tria-sensible; mais dans les cavités splanchniques il perd sa sensibilité tactile et devient le siège de sensations ou sens internes, tels que celui du besoin de respirer, de la faim, de la soif, de la satiété, celui du besoin des excrétoires, de l'appétit génital, etc. Ce tissu varie aussi d'épaisseur et de coloration dans ses différentes parties; dans le conduit de l'oreille et les sinus de la face il est tria-mince et tria-pâle; aux gonades et au palais il est épais et tria-rouge; au vagin, à l'estomac et aux intestins grêles, il tient le milieu entre ces deux extrêmes; enfin dans toute l'étendue des membranes muqueuses, leur surface se couvre d'un fluide plus ou moins abondant et épais, destiné à les protéger contre l'action des corps étrangers et à en favoriser le glissement.

XII. Le système vasculaire est disposé en canaux cylindriques traversant tous les autres tissus, même l'os; les parois des artères et des veines sont épaisses aux gros troncs et diminuent avec leur calibre. — Le système vasculaire se divise en artériel, veineux et lymphatique; chacun de ces systèmes de vaisseaux se divise en rameaux et ramuscules; ils se rallient à un point central de circulation. — 1° Le tissu artériel est de consistance fibreuse, ferme, élastique, contractile et d'un blanc jaunâtre; peu dilatable, formé de trois membranes: l'externe mince et rugueuse, la médiane composée de fibres musculaires circulaires, tria-fragile, l'externe lamineuse, dense, serrée, résistante. — 2° Le tissu des veines est moins épais et moins résilient que celui des artères; il est d'un blanc grisâtre, formé de trois membranes: l'externe est mince, lisse, soyeuse, comme celle des artères, elle forme des replis nommés valvules; la médiane tria-mince, lisse, extensible, composée de fibres longitudinales parallèles; l'externe d'un tissu cellulaire. — 3° Le tissu des vaisseaux lymphatiques est composé de deux membranes: l'externe est mince, transparente et tria-fragile, forme des replis valvulaires; l'externe est dense, cellulaire et contractile. Des ganglions glandiformes sont placés de distance en distance sur tout le trajet des vaisseaux lymphatiques, ils sont composés de tissu glanduleux recouvert d'un tégument blanchâtre (la lymphe). — 4° Le système lymphatique est composé de deux parties, la substance médullaire dans l'inférieur et le sérrilane à l'extérieur; ce dernier est disposé en membrane canaliculaire, ferme, transparente, résistante, formant les parois des nerfs ou des cordons justa-postés qui les composent et qui sont en plus ou moins grand nombre selon la nature et la grosseur du nerf. — La substance médullaire est molle, blanchâtre, tapissée, et coexistante de bouillie; elle occupe l'intérieur des canaux sérrilomatiques: des artérioles et des veines pénétrant dans le tissu cellulaire qui tapisse les petits canaux sérrilomatiques de chaque nerf, et servent à leur nutrition. — Le système des nerfs est comme celui des vaisseaux, composé de troncs, de rameaux et de ramuscules, et se rallie à un point central d'innervation.

Ostéographie.



Gravés del.

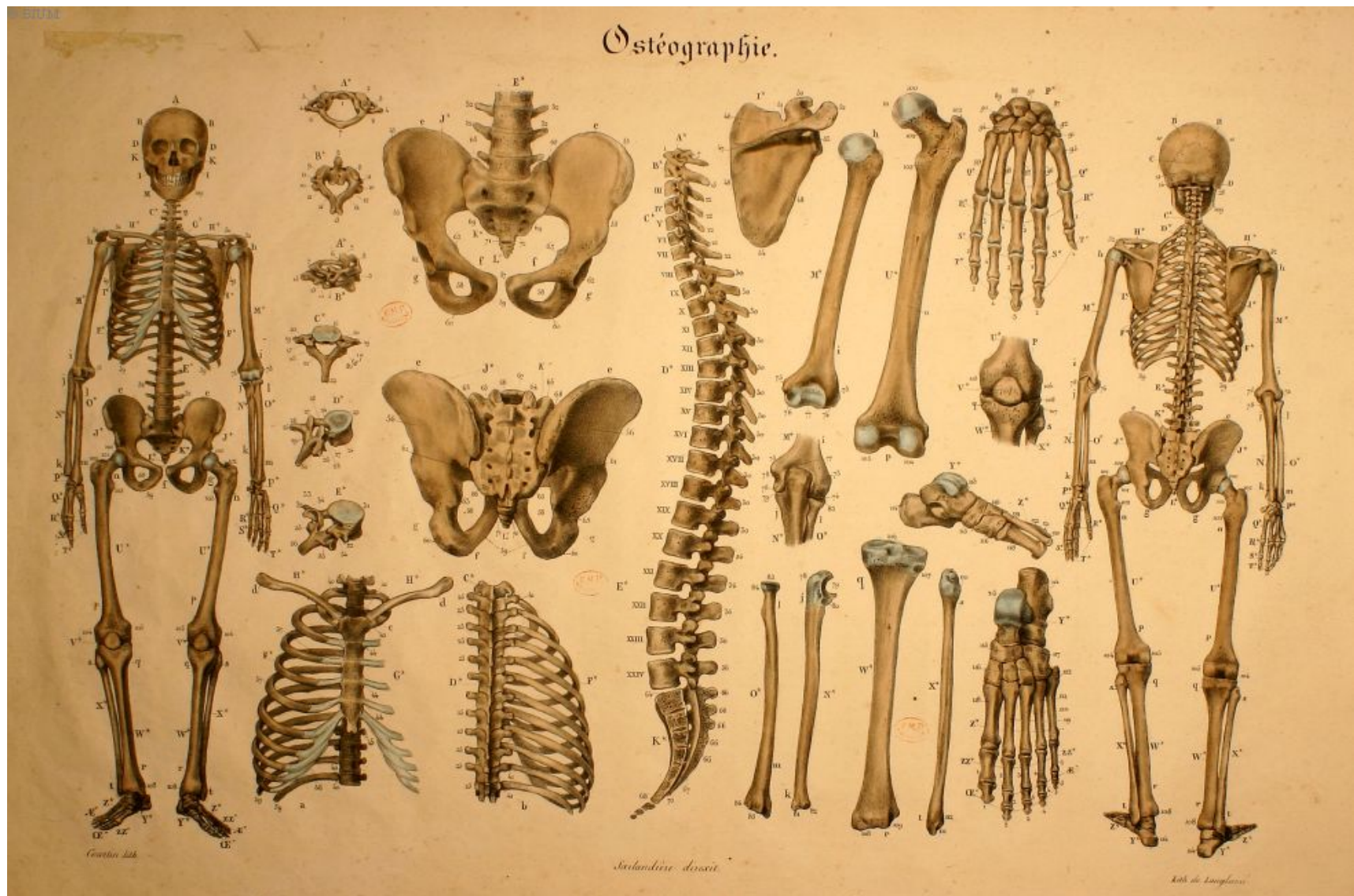
Sarlandière composuit.

Lith. de Langlumé.

OS DE LA TÊTE. 20

I. Os du Crâne, 8.

[illegible]



Suite de l'Oséographie.

OS DU TRONC, 57.

III. Os Vertébraux,
Ou Postérieurs du Tronc, 24.

NOMS FONCTIONNELS ET SITUATION.	FONCTIONS.	PARTICULARITÉS.
A* 1 ^{er} vertèbre cervicale ou atlas. (non comptée Extré- mité supérieure)	Support de la tête et cercle de rotation.	1 Arc antérieur. 2 Apophyse et surface articulaires at- lato-occipitales. 3 Apophyse articulaire atloïdo-axoïdienne. 4 Apophyses latér. bas. 5 Trou latéro-verté- bral. 6 Échancrure latérale inter-atlato-occi- pitale. 7 Arc postérieur.
B* 2 ^e vertèbre cervicale ou axis. (l'odontoid.)	Ass. de rotation de la tête.	8 Apophyse odontoidienne ou intra-atloldienne. 9 Surface articulaires supérieure et infé- rieure. 10 Apophyses latérales. 11 Trou latéro- vertébral. 12 Échancrure latérale inter-axoïdo-atloï- dienne. 13 Échancrures latérales inter-vertébrales. 14 Arc postérieur. 15 Apophyse épineuse.
C* 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e vertèbres thoraciques Première région de co- lonne (la Région à six anneaux prolongés).	Base et soutien du cou.	16 Corps vertébral. 17 Surfaces articulaires supérieure et infé- rieure. 18 Échancrures inter-vertébrales. 19 Apophyses latér. 20 Trou latéro- vertébral. 21 Arc vertébral. 22 Apophyse épineuse.
D* vertèbres dorsales ou co- stales. 2 ^e région de colonne.	Base du dos, sup- port du tronc postérieur des bras.	23 Corps verté- bral. 24 Surface articulaire costale. 25 Apophyse latérale post-costale. 26 Surface articu- laire costale, ex- cepté les deux dernières. 27 Surfaces articulaires supérieure et infé- rieure. 28 Échancrure inter-vertébrale. 29 Arc vertébral. 30 Apophyses épineuses (de 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e non comptées).
E* vertèbres lombaires ou sacrées. 3 ^e région de colonne.	Base du lombo- trunc.	31 Corps vertébral. 32 Apophyses latérales. 33 Surfaces articulaires supérieure et in- férieure. 34 Échancrure inter-vertébrale. 35 Arc vertébral. 36 Apophyse épineuse.

IV. Os Thoraciques,
Ou Latéraux antérieurs et supérieurs du tronc, 29.

NOMS FONCTIONNELS ET SITUATION.	FONCTIONS.	PARTICULARITÉS.
F* COTES ou paires de côtes de chaque côté. Ou larré-hémiques. Sont 7 paires et 3 sterno-côtes.	Fonction pro- tectrice des orga- nes thoraciques. Sont les os les plus mobiles respira- toires.	37 a Extrémité antérieure. 38 Costo-chondroïdienne, pour les côtes abdominales, pour les deux dernières. 39 Surface articulaire costo- vertébrale. 40 Surface costo-latéro- vertébrale. 41 Surface costo-latéro- vertébrale.
G* STERNEUM ou pectus thoracique.	Clat des côtes.	42 Échancrure sus-sternale (fourchette). 43 Surface articulaire sterno-claviculaire. 44 Surfaces articulaires chondroïdo-cos- tales. 45 Appendice sous-sternale (cartilage xyphoïde).
H* CLAVICULE ou scapulo-humérale.	Support de l'articulation de la tête de l'hu- mère.	46 Extrémité sterno- claviculaire. 47 Extrémité scapulo- humérale ou acromioclaviculaire. 48 Fosse sus-épineuse. 49 Crête spinale post-scapulaire. 50 Surface pré-scapulaire (voy. Antébr., 44).
I* SCAPULUM ou scapula. Ou post-thoracique.	Point d'appui de l'humère.	51 Échancrure sus-scapulaire. 52 Apophyse acromion ou scapulo-clavicu- laire. 53 Surface articulaire scapulo-humérale (glenoïdale). 54 Angle scapulaire.

V. Os Sous-Abdominaux,
Ou Inférieurs du Tronc, 4.

NOMS FONCTIONNELS ET SITUATION.	FONCTIONS.	PARTICULARITÉS.
J* OS ILLIQUES ou pubis antérieurs (basin).	Support des viscères. Point d'appui des muscles pelviens.	55 a Portion iliaque. 56 Face iliaque postérieure. 57 Articulation pubienne. 58 Trou sous-pubien (osseux). 59 Arcade sous-pubienne. 60 Tubérosité ischiatique. 61 Échancrure ischiatique. 62 Surface articulaire pelvi- sternale (pubis). 63 Epine ischiatique.
K* SACRUM ou pelvis postérieur (basin).	Base de la colonne ver- tebrale (sacrum). Point d'appui des 3 vertèbres sacro-lombaires.	64 Surface articulaire sacro-vertébrale. 65 Trou sacré postérieur. 66 Apophyses épineuses. 67 Canal vertébro-sacré. 68 Surface articulaire sacro-iliaque. 69 Trou sacré antérieur. 70 Fin du canal sacro-vertébral.
L* COCCYX. Ou coccygion.	Os anal. 5 ^e et 4 ^e vertè- bres sacrées.	71 Surface articulaire coccygio-sacrée. 72 Échancrure coccygio-sacrée.

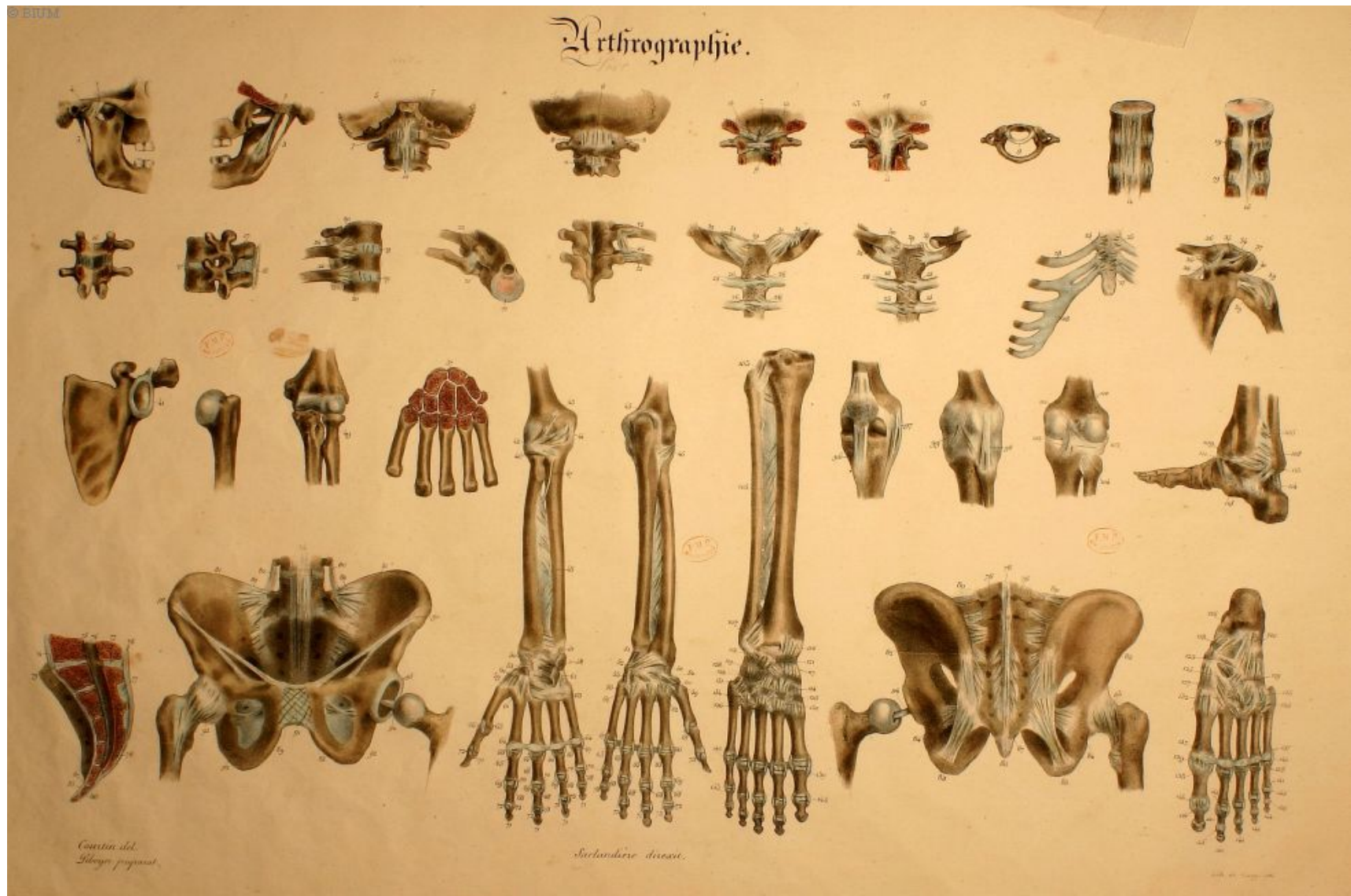
OS DES MEMBRES, 120.

VI. Os des Membres scapulaires
(Extrémités supérieures), 60.

NOMS FONCTIONNELS ET SITUATION.	FONCTIONS.	PARTICULARITÉS.
M* HUMERUS Os du bras.	4 ^{er} lien des os des membres supérieurs.	73 a Extrémité scapulaire ou supérieure, tête ou tubérosité et gouttière déglutale. 74 Epicondyle ou tubé- rosité radiale. 75 Condyle (articulé avec le ra- dius). 76 Epitrochée ou tubé- rosité cubitale. 77 Trochite, (articulé avec le cubitus). 78 Cavité olécrânienne.
N* CUBITES Os semi-brachial postérieur et externe.	Os fondamental de l'avant-bras. Os du coude, soutient l'ulna des os des membres supérieurs.	79 Extrémité humérale (supérieure). 80 Surface articulaire cu- bito-radiale supérieure. 81 Surface articulaire cu- bito-carpienne, égale de l'un possible par un ligament 82 Surface articulaire cu- bito-radiale inférieure.
O* RADII Os semi-brachial antérieur et interne (soutient des os des membres supérieurs).	Rayon ou 2 ^e os du bras qui soutient le carpe dans la pronation et la supination.	83 Extrémité humérale (inférieure). 84 Surface articulaire radio- cubitale supérieure. 85 Surface articulaire radio- carpienne. 86 Surface articulaire radio- cubitale inférieure.
P* OS DU CARPE (poignet).	Os servant à rendre le mouvement de la main plus délié.	87 Scaphoïde. — <i>scaphoïde</i> . 88 Os semi-lunaire. 89 Os pyramidal. 90 Os pisiforme. — <i>pisiforme</i> . 91 Trapèze. 92 Trapézoïde. 93 Grand os. 94 Os unciniforme ou croché.
Q* OS DU MÉTACARPE (os du doigt).	Tous les os de la main.	95 1 ^{er} os métacarpien. 96 2 ^e idem. 97 3 ^e idem. 98 4 ^e idem. 99 5 ^e idem.
R* PHALANXES Os du doigt.	Os de la main. Os du doigt.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , premières phalanges pour le pouce et les doigts.
S* PHALANXES Os du doigt.	Idem.	2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , secondes phalanges pour les doigts seulement.
T* PHALANGETTES Os du doigt.	Idem.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , troisièmes phalanges pour le pouce et les doigts.

VII. Os des Membres pelviens
(Extrémités inférieures), 60.

NOMS FONCTIONNELS ET SITUATION.	FONCTIONS.	PARTICULARITÉS.
U* FEMUR Os de la cuisse.	Premier lien des os des membres inférieurs.	100 Tête ou surface épé- ro-femorale. 101 Col du fémur. 102 Trochanter. 103 Trochantin. 104 Ligne épéro-femorale. 105 Condyle externe. 106 Condyle interne.
V* ROTULE Ou pré-trochantier fémoral.	Prothèse pour le fémur pour les muscles sartorius de la cuisse.	107 Surface articulaire ti- bio-fémorale.
W* TIBIA Os fondamental de la jambe.	Soutient l'ulna des os des membres inférieurs.	108 Surface articulaire ti- bio-péronière. 109 Surface articulaire tibi- otarsienne (molléole interne). 110 Surface articulaire ti- bio-péronière.
X* PÉRONÉ Os jambier externe.	Os postérieur servant à affer- mir la tibia.	111 Surface articulaire pe- rônio-tarsienne. 112 Surface articulaire pe- rônio-tibiale inférieure.
Y* OS DU TARSUS (os du pied).	Os servant à soutenir l'apophyse.	113 Astragale ou os sous- tibiaire. 114 Calcaneum ou os du talon. 115 Scaphoïde. 116 Trois os cuneiformes. 117 Cuboïde.
Z* OS DU MÉTA- TARSUS (os du pied).	Idem.	118 1 ^{er} os métatarsien. 119 2 ^e idem. 120 3 ^e idem. 121 4 ^e idem. 122 5 ^e idem.
AA* PHALANXES Os du doigt.	Idem.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , premières phalanges pour les cinq orteils.
BB* PHALANXES Os du doigt.	Idem.	2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , secondes phalanges pour les quatre derniers orteils.
CC* PHALANGETTES Os du doigt.	Idem.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , troisièmes phalanges pour les cinq orteils.



Arthrographie.

Les articulations des os se composent de ligaments, cartilages et fibro-cartilages : dans la nomenclature ci-dessous ne sont pas compris les cartilages qui revêtent l'extrémité des os, ni les membranes synoviales.

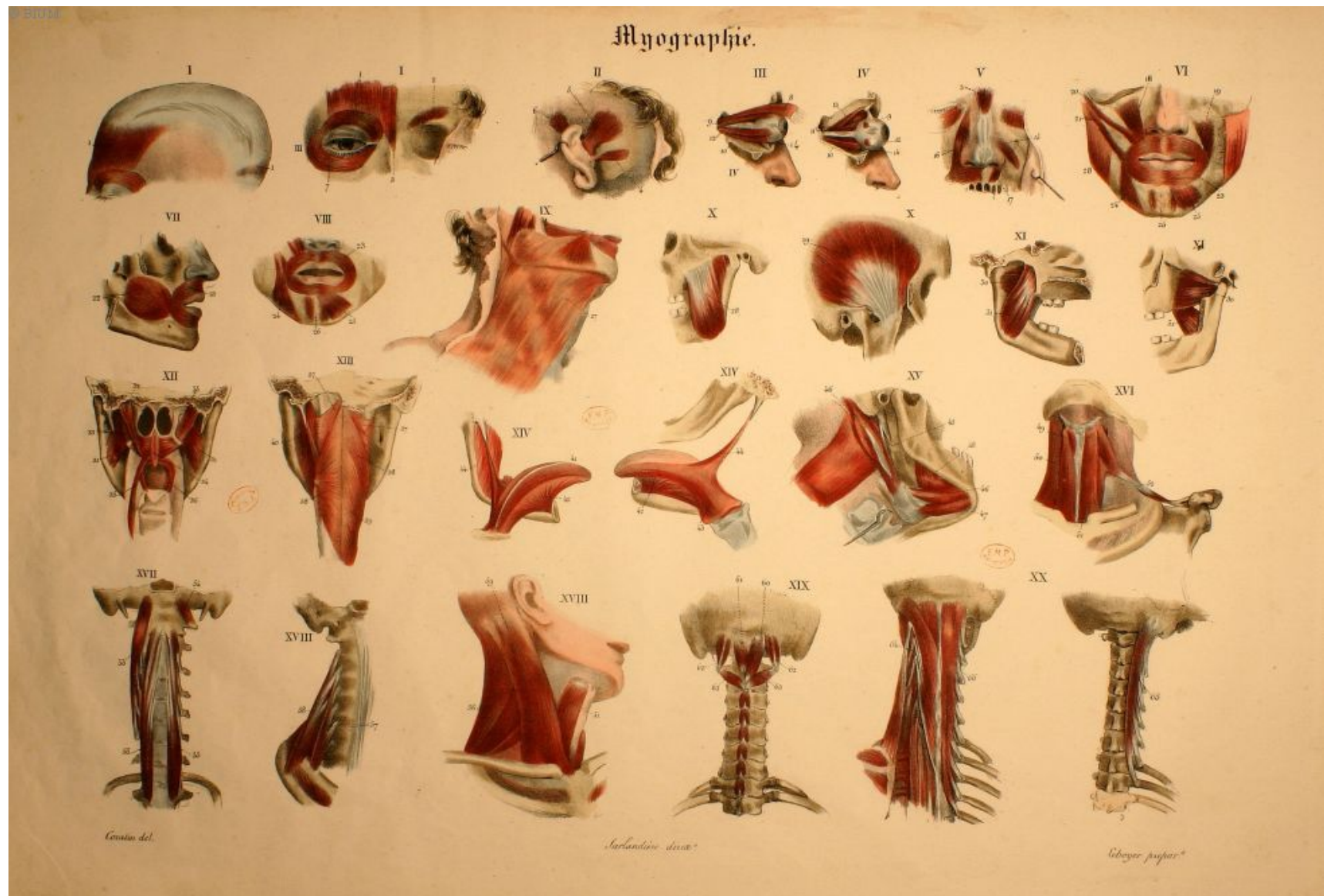
Première Division. Articulations sus-diaphragmatiques.

ARTICULATION TEMPORO-MAXILLAIRE. 8 lig.	1 Ligament temporo-maxillaire (lig. latéral externe).	ART. SUS-SCAPULO-HUMÉRALE. 2 lig.	37 Lig. acromio-coraco-scapulaire.
	2 Lig. spheno-maxillaire (lig. latéral interne).	ART. SCAPULO-HUMÉRALE. 2 lig.	38 Lig. sus-scapulaire.
	3 Lig. stylo-maxillaire (lig. oblique ou postérieur).		39 Lig. scapulo-huméral (capsulaire).
	4 Fibro-cartilage temporo-maxillaire.		40 Lig. coraco-huméral.
ART. OCCIPITO-ATLOÏDIENNE. 4 lig.	5 Ligament basilo-atloïdien (lig. articulaire antérieur).	ART. HUMÉRO-HAUSO-CRURALE. 4 lig.	41 Fibro-cartilage scapulo-huméral (glenoïdien).
	6 Lig. occipito-atloïdien (lig. articulaire postérieur).		42 Ligament épicyclo-radial (latéral externe).
	7 Lig. obturateur occipito-atloïdien antérieur.		43 Lig. épicyclo-radial (antérieur).
	8 Lig. obturateur occipito-atloïdien postérieur.	ART. CERVICO-RADIALE. 5 lig.	44 Lig. épicyclo-radial (latéral interne).
ART. AXOÏDO-ATLOÏDIENNE. 3 lig.	9 Lig. post-odontoido-atloïdien (transverse de l'axis).		45 Lig. huméro-cubital (postérieur).
	10 Lig. axoïdo-atloïdien antérieur (articulaire antérieur).		46 Lig. cubito-circo-radial (annulaire).
	11 Lig. axoïdo-atloïdien postérieur (articulaire postérieur).		47 Lig. petit cubito-radial (rond ou supérieur).
			48 Lig. grand cubito-radial (inter-osseux ou inférieur).
ART. OCCIPITO-AXOÏDIENNE. 2 lig.	12 Lig. basilo-axoïdien (lig. droit).	ART. RADIO-CARPIENNE. 4 lig.	49 Fibro-cartilage cubito-radial (cartilage triangulaire).
	13 Lig. occipito-axoïdien (lig. oblique).		50 Ligament radio-carpien (latéral interne) (externe des auteurs).
	14 Lig. pré-vertébral (lig. vertébral antérieur).		51 Lig. cubito-carpien (latéral externe) (interne des auteurs).
	15 Lig. intra-vertébral (lig. vertébral postérieur ou rachidien).		52 Lig. radio-radial-carpien (antérieur) (postérieur des auteurs).
ART. VERTÉBRALES. 3 lig.	16 Lig. inter-arco-vertébraux (lig. jaunes).		53 Lig. radio-radial-carpien (postérieur) (antérieur des auteurs).
	17 Lig. inter-épine-vertébraux (lig. inter-épineux).		54 Lig. inter-carpien (interne) (externe des auteurs).
	18 Lig. post-épine-vertébraux (sur-épineux).		55 Lig. exto-carpien (externe) (interne des auteurs).
	19 Fibro-cartilages inter-vertébraux.	ART. CARPIENNES.	56 Lig. carpiens dorsaux (antérieurs) (postérieurs des auteurs).
ART. VERTÉBRO-COSTALES. 3 lig.	20 Ligaments vertébro-pré-costaux.		57 Lig. inter-carpiens (inter-osseux du carpe).
	21 Lig. vertébro-chondro-costaux (inter-articulaires).		58 Lig. carpiens palmaires (postérieurs) (antérieurs des auteurs).
	22 Lig. vertébro-post-costaux (costo-transversaires postérieurs).	ART. CARPO-MÉTACARPIENNES.	59 Lig. carpo-pollci-métacarpien (capsulaire du métacarpe).
	23 Lig. vertébro-sous-costaux (costo-transversaires moyens).		60 Lig. carpo-dorsal-métacarpien (antérieurs) (postérieurs des auteurs).
ART. STERNO-COSTALES. 5 lig.	24 Lig. vertébro-sus-costaux (costo-transversaires inférieurs).		61 Lig. carpo-palmi-métacarpien (postérieurs) (antérieurs des auteurs).
	25 Lig. sterno-pré-costaux.	ART. MÉTACARPIENNES.	62 Lig. métacarpien dorsaux.
	26 Lig. sterno-post-costaux.		63 Lig. sus-métacarpien palmaire.
	27 Lig. sous-sterno-costal.	ART. MÉTACARPO-PHALANGIENNES. 3 lig.	64 Lig. sous-métacarpien palmaire.
ART. STERNO-CLAVICULAIRE. 4 lig.	28 Cartilages sterno-costaux.		65 Lig. métacarpo-palmi-phalangien.
	29 Ligament inter-claviculaire (transverse).		66 Lig. métacarpo-intus-phalangien.
	30 Lig. sterno-pré-claviculaire.	ART. PHALANGO-PALMI-PHALANGIENNES. DE LA MAIN. 3 lig.	67 Lig. métacarpo-extus-phalangien.
	31 Lig. sterno-post-claviculaire.		68 Lig. phalango-palmi-phalangien.
ART. SCAPULO-CLAVICULAIRE. 3 lig.	32 Lig. costo-claviculaire.		69 Lig. phalango-intus-phalangien.
	33 Fibro-cartilage sterno-claviculaire (inter-articulaire).	ART. PHALANGO-PALMI-PHALANGIENNES. DE LA MAIN. 3 lig.	70 Lig. phalango-extus-phalangien.
	34 Ligament acromio-claviculaire supérieur.	ART. PHALANGO-PALMI-PHALANGIENNES. DE LA MAIN. 3 lig.	71 Lig. phalango-palmi-phalangien.
	35 Lig. acromio-claviculaire inférieur (capsulaire).		72 Lig. phalango-intus-phalangien.
	36 Lig. coraco-claviculaire.		73 Lig. phalango-extus-phalangien.

(*) Dans la position normale le radius est placé à la partie interne.

Deuxième Division. Articulations sous-diaphragmatiques.

ARTICULATIONS VERTÉBRO-SACRÉES. 3 lig.	74 Lig. pré-vertébro-sacré (suite du vertébral antérieur).	ART. TIBIO-PÉRONIO-TARSIENNE. 5 lig.	110 Lig. tibio-tarsien antérieur.
	75 Lig. intra-vertébro-sacré (suite du vertébral postérieur ou rachidien).		111 Lig. tibio-tarsien interne (latéral interne).
	76 Lig. inter-vertébro-sacré (jaune).		112 Lig. perono-tarsien antérieur.
	77 Lig. inter-spinal-vertébro-sacré (vertébral-inter-épineux).		113 Lig. perono-tarsien postérieur.
ART. VERTÉBRO-ILIAQUE. 1 lig.	78 Lig. post-spinal-vertébro-sacré (sus-épineux).		114 Lig. perono-tarsien externe (latéral externe).
	79 Fibro-cartilage vertébro-sacré.		
	80 Lig. vertébro-iliaques (ilio-lombaire).		
	81 Lig. ilio-sacro-sacrés, antérieurs (sacro-iliaque).		
ART. ILLIO-SACRÉE. 4 lig.	82 Lig. ilio-sacrés, postérieurs (sacro-épineux).		
	83 Lig. sacro-sacré, postérieur (grand sacro-sciotique).		
	84 Lig. sacro-sacré, antérieur (petit sacro-sciotique).		
	85 Lig. coccygio-pré-sacré (antérieur).	ART. TARSIENNES. 25 lig.	115 Lig. calcaneo-astragali-post-tarsien.
ART. OCCYGO-SACRÉE. 2 lig.	86 Lig. coccygio-post-sacré (postérieur).		116 Lig. calcaneo-astragali-inter-tarsien.
	87 Fibro-cartilage-coccygio-sacré.		117 Lig. calcanei-scapulo-sus-tarsien.
			118 Lig. calcanei-scapulo-sus-tarsien.
ART. PUBIENNE. 3 lig.	88 Lig. sus-pubien.		119 Lig. calcanei-cuboïdo-sus-tarsien.
	89 Lig. sous-pubien.		120 Lig. calcanei-cuboïdo-sus-tarsien.
	90 Lig. ilio-pubien.		121 Lig. scaphoïdo-astragali-sus-tarsien.
	91 Cartilage inter-pubien (symphyse des pubis).		122 Lig. scaphoïdo-cuboïdi-sus-tarsien.
ART. ILLIO-FÉMORALE. 3 lig.	92 Membres sous-pubiens (obturateurs).		123 Lig. scaphoïdo-cuboïdi-sus-tarsien.
	93 Lig. ilio-circo-fémoral (capsulaire ou cochléen).		124 Lig. 1 ^{re} , 2 ^{de} et 3 ^{de} scaphoïdo-cuboïdi-sus-tarsien.
	94 Lig. inter-ilio-fémoral (ligament rond inter-articulaire).		125 Lig. 1 ^{re} , 2 ^{de} et 3 ^{de} scaphoïdo-cuboïdi-sus-tarsien.
	95 Fibro-cartilage ilio-fémoral.	ART. TARSO-MÉTATARSINIENNES. 8 lig.	126 Lig. cunei-sus-tarsien.
ART. FÉMORO-PÉRONIO-TIBIALE. 6 lig.	96 Lig. rotuleux sus-tibial.		127 Lig. cunei-sus-tarsien.
	97 Lig. femoro-tibial, interne (latéral interne).		128 Lig. cunei-sus-tarsien.
	98 Lig. femoro-péronier (latéral externe).		129 Lig. cunei-cuboïdo-sus-tarsien.
	99 Lig. femoro-tibial, postérieur.	ART. TARSO-MÉTATARSINIENNES. 4 lig.	130 Lig. sus-cunei-métatarsiens.
ART. TIBIO-PÉRONIENNES. 7 lig.	100 Lig. inter-femoro-tibial, antérieur (croisé antérieur).		131 Lig. sus-cuboïdo-métatarsien.
	101 Lig. inter-femoro-tibial postérieur (croisé postérieur).		132 Lig. sous-cunei-métatarsiens.
	102 Fibro-cartilages femoro-tibiaux (semi-lunaires, externes).		133 Lig. sous-cuboïdo-métatarsien.
	103 Lig. pré-tibio-péronier supérieur (antérieur).	ART. MÉTATARSO-PHALANGIENNES. 5 lig.	134 Lig. sus-métatarsiens (métatarsiens transverses dorsaux).
ART. TIBIO-PÉRONIENNES. 7 lig.	104 Lig. post-tibio-péronier supérieur (postérieur).		135 Lig. sous-métatarsiens postérieurs (transverses postérieurs).
	105 Lig. inter-tibio-péronier supérieur (grand inter-osseux jambaire).	ART. PHALANGO-PALMI-PHALANGIENNES. DU PIED. 5 lig.	136 Lig. inter-métatarsiens (inter-osseux).
	106 Lig. inter-tibio-péronier inférieur (petit inter-osseux jambaire).		137 Lig. sous-métatarsiens antérieurs (transverses antérieurs).
	107 Lig. pré-tibio-péronier inférieur (antérieur).		138 Lig. métatarso-tomo-phalangien.
ART. TIBIO-PÉRONIENNES. 5 lig.	108 Lig. post-tibio-péronier inférieur (postérieur).	ART. PHALANGO-PALMI-PHALANGIENNES. DU PIED. 5 lig.	139 Lig. métatarso-intus-phalangien.
	109 Lig. sous-tibio-péronier (inter-malléolaire ou transverse).		140 Lig. métatarso-extus-phalangien.
			141 Lig. phalango-sus-phalangien.
			142 Lig. phalango-intus-phalangien.
ART. TIBIO-PÉRONIENNES. 5 lig.		ART. PHALANGO-PALMI-PHALANGIENNES. DU PIED. 5 lig.	143 Lig. phalango-extus-phalangien.
			144 Lig. phalango-sus-phalangien.
			145 Lig. phalango-intus-phalangien.
			146 Lig. phalango-extus-phalangien.



Pyographie.

Le nombre total des muscles du corps humain formant l'appareil locomoteur est de 220 de chaque côté, non compris les muscles de l'ouïe 3, ceux du larynx 5, le diaphragme ou septum medium, les inter-épineux 6, et inter-transversaires du cou 11, et des lombes 5, et le cremaster ou cutané-extra-testiculaire.

Première Division. Muscles sus-diaphragmatiques, 147.

MUSCLES DE LA TÊTE ET DU COU, 66.

A Muscles de l'expression faciale, 27.

NOMS DES RÉGIONS.	DÉNOMINATIONS SELON LES ATTACHES.	DÉNOMINATIONS SELON LA FIGURE OU LA SITUATION.	DÉNOMINATIONS SELON LES USAGES OU FONCTIONS.
I Rég. ÉPICRÂNIO-FRONTAL. 5 muscles.	1 Occipito-cutané-frontal.	Épicrânien.	Tenseur du front quand les plans musculaires occipitaux se contractent, fronceur vertical de la peau du front quand les plans musculaires antérieurs se contractent.
	2 Sus-orbito-frontal*.	Surcillier.	Adducteur des sourcils et fronceur transversal du front.
	3 Sus-naso-cutané-frontal.	Pyramidal du nez.	Abaisseur de la peau du front.
II Rég. AURICULAIRE. 5 muscles.	4 Mastoïdo-post-auriculaire.	Postérieur de l'oreille.	Post-moteur de l'auricule ou coupeur de l'oreille.
	5 Aponévrosi-sus-auriculaire.	Supérieur de l'oreille.	Élévateur de l'auricule et tenseur de l'aponevrose frontale transversalement.
III Rég. PALPÉRALE. 2 muscles.	6 Aponévrosi-pré-auriculaire.	Antérieur de l'oreille.	Pré-moteur de l'auricule et tenseur de l'aponevrose frontale transversalement.
	7 Sus-maxillo-cutané-palpébral.	Orbitculaire des paupières ou palpébral antérieur.	Contracteur des paupières.
IV Rég. ORBITO-OCULAIRE. 8 muscles.	8 Sphénoïdo-sus-palpébral.	Palpébral intra-orbitaire ou postérieur.	Relèveur de la paupière supérieure.
	9 Sphénoïdo-sus-oculaire.	Droit supérieur de l'œil.	Élévateur du globe de l'œil.
	10 Sphénoïdo-sous-oculaire.	Droit inférieur de l'œil.	Post-moteur du globe de l'œil.
	11 Sphénoïdo-intus-oculaire.	Droit interne de l'œil.	Abducteur du globe de l'œil.
	12 Sphénoïdo-externus-oculaire.	Droit externe de l'œil.	Abducteur du globe de l'œil.
V Rég. SUS-MAXILLO-NASALE. 5 muscles.	13 Sphénoïdo-trachéïdo-oculaire.	Grand oblique ou oblique supérieur de l'œil.	Pré-moteur et adducteur du globe de l'œil.
	14 Sus-maxillo-oculaire.	Petit oblique ou oblique inférieur de l'œil.	Post-moteur et adducteur du globe de l'œil.
	15 Sus-maxillo-cutané-nasal.	Transversal du nez.	Fronceur de la peau de l'aile du nez.
VI Rég. SUS-MAXILLO-LABIALE. 4 muscles.	16 Sus-maxillo-labii-nasal.	Bifide ou bifurqué de la face.	Relèveur commun de la lèvre supérieure et de l'aile du nez.
	17 Sus-maxillo-alvéoli-nasal.	Myriforme ou sous-nasal.	Abaisseur de l'aile du nez.
	18 Sus-maxillo-labial.	Petit oblique de la lèvre supérieure.	Relèveur propre de la lèvre supérieure.
VII Rég. INTÉ-MAXILLO-LABIALE. 3 muscles.	19 Sus-maxillo-anguli-labial.	Petit vertical de la lèvre supérieure ou carin.	Élévateur de la commissure des lèvres.
	20 Petit zygomato-labial.	Grand oblique antérieur de la lèvre supérieure ou petit zygomatique.	Élévateur latéral de la commissure des lèvres.
	21 Grand zygomato-labial.	Grand oblique postérieur de la lèvre supérieure ou grand zygomatique.	Latéralisateur et légèrement élévateur de la commissure des lèvres.
VIII Rég. SUS-MAXILLO-LABIALE. 5 muscles.	22 Alvéoli-maxillo-labial.	Buccinateur ou transversal de la face.	Latéralisateur propre des lèvres, extenseur des commissures.
	23 Labial ou musculo-cutané-labial**.	Orbitculaire des lèvres.	Contracteur des lèvres ou sphincter de la bouche.
	24 Sous-maxillo-anguli-labial.	Triangulaire du menton.	Abaisseur de l'angle des lèvres.
IX Rég. THORACO-LABIALE. 2 muscles.	25 Sous-maxillo-labial.	Carré du menton.	Abaisseur de la lèvre inférieure.
	26 Mento-cutané-labial.	Booïpe du menton.	Élévateur de la peau du menton et de la lèvre inférieure.
X Rég. TÉMPORO-SUS-MAXILLAIRE. 3 muscles.	27 Thoraco-cutané-labial.	Peaucier ou très-large superficiel du cou.	Abaisseur latéral de la lèvre inférieure, fronceur de la peau du cou (grimacier).
	28 Zygomato-sus-maxillaire.	Masséter ou carré latéral de la face.	Élévateur de la mâchoire inférieure ou masticateur.
XI Rég. PIÉRYGO-SUS-MAXILLAIRE. 3 muscles.	29 Artéri-temporo-sus-maxillaire.	Temporal ou crétaphique.	Élévateur des branches de la mâchoire inférieure.
	30 Piérygo-candyl-sus-maxillaire.	Piérigoidien externe ou petit piérigoidien.	Prémoteur de la mâchoire inférieure.
XII Rég. PIÉRYGO-ANGULI-SUS-MAXILLAIRE. 3 muscles.	31 Piérygo-anguli-sus-maxillaire.	Piérigoidien interne ou grand piérigoidien.	Latéralisateur ou adducteur de la mâchoire inférieure.

B Muscles Masticateurs, 4.

28 Zygomato-sus-maxillaire.	Masséter ou carré latéral de la face.	Élévateur de la mâchoire inférieure ou masticateur.
29 Artéri-temporo-sus-maxillaire.	Temporal ou crétaphique.	Élévateur des branches de la mâchoire inférieure.
30 Piérygo-candyl-sus-maxillaire.	Piérigoidien externe ou petit piérigoidien.	Prémoteur de la mâchoire inférieure.
31 Piérygo-anguli-sus-maxillaire.	Piérigoidien interne ou grand piérigoidien.	Latéralisateur ou adducteur de la mâchoire inférieure.

* de couleur avec les fibres musculaires du front qui adhèrent à la peau du front.

** Ce muscle est formé de l'insertion de tous les muscles d'expression sus et sous-maxillaires.

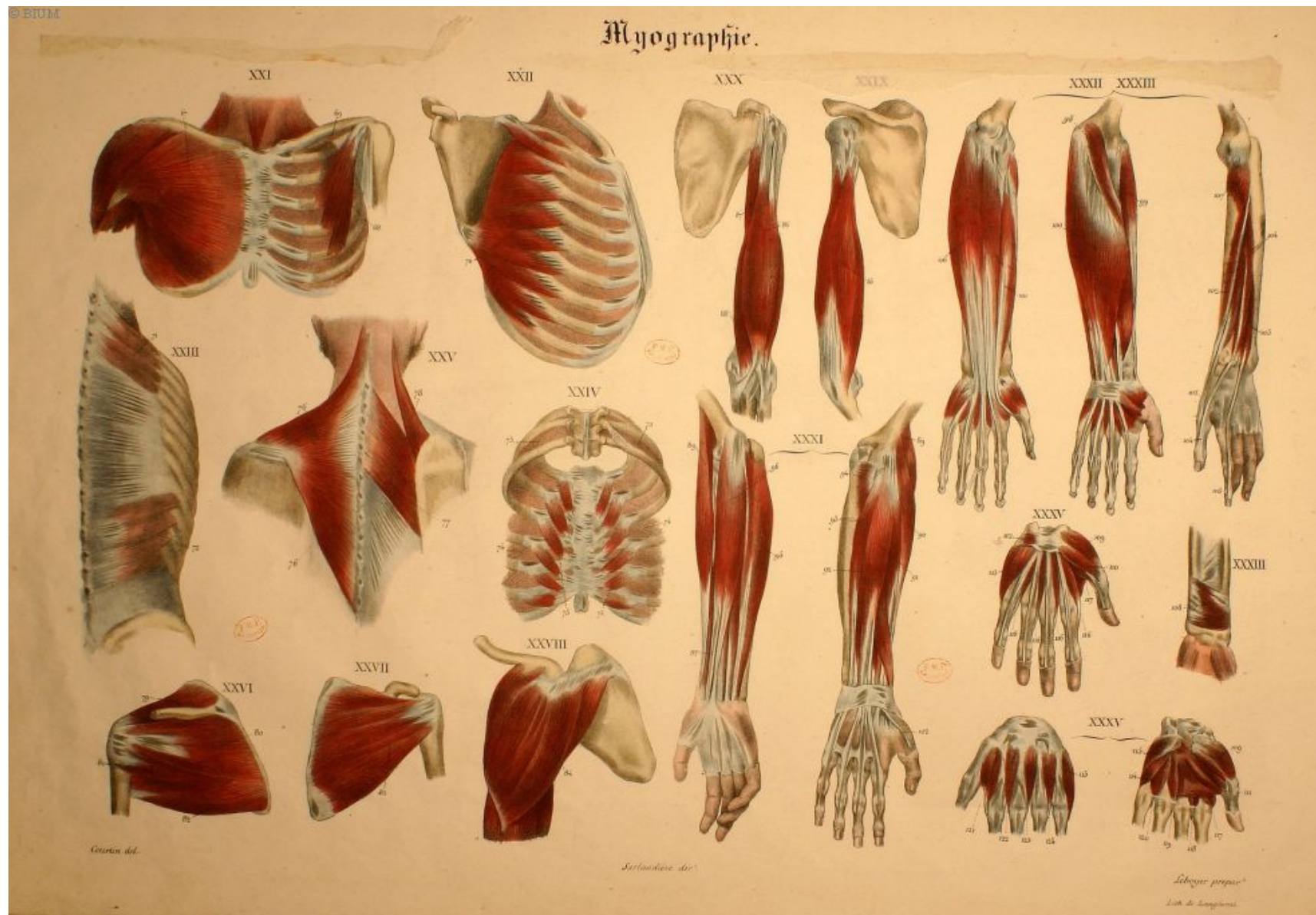
C Muscles déglutisseurs, 17.

NOMS DES RÉGIONS.	DÉNOMINATIONS SELON LES ATTACHES.	DÉNOMINATIONS SELON LA FIGURE OU LA SITUATION.	DÉNOMINATIONS SELON LES USAGES OU FONCTIONS.
XIII Rég. PIÉRYGO-STAPHYLIN. ou PALATIN. 5 muscles.	32 Petro-staphylin.	Peristaphylin interne ou supérieur.	Élévateur du voile du palais.
	33 Piérygo-staphylin.	Peristaphylin externe ou inférieur.	Tenseur du voile du palais.
	34 Palato-staphylin.	Staphylin ou luette.	Relèveur de la luette.
	35 Pharyngo-staphylin.	Élévateur postérieur du voile du palais.	Abaisseur de voile et élévateur du pharynx.
XIV Rég. HYOÏDO-GLOSSÉ. 4 muscles.	36 Glosso-staphylin.	Filier antérieur du voile du palais.	Contracteur de l'isthme du gosier et élévateur de la base de la langue, abaisseur du voile du palais.
	37 Piérygo-pharyngien.	Trois muscles croisés postérieurs (supérieur, moyen et inférieur) du pharynx ou larynx.	Contracteurs peristaltiques du pharynx.
	38 Hyoïdo-pharyngien.	Pharyngien latéral ou grêle.	Élévateur du pharynx.
	39 Cricopharyngien.		
XV Rég. GLOSSÉ. 2 muscles.	40 Stylo-pharyngien.		
	41 Glosses.		
XVI Rég. GLOSSÉ. 2 muscles.	42 Post-mento-glossien.	Lingual ou musc. propre de la langue.	Contracteur propre et rétracteur de la langue.
	43 Hyoïdo-glossien.	Mentonier-sous-lingual médian.	Pré-moteur et abaisseur de la langue (portant la langue en avant).
XVII Rég. SUS-HYOÏDOÏENNE. ou SOUS-MENTONNIÈRE. 4 muscles.	44 Stylo-glossien.	Basi-lingual ou sous-lingual latéral.	Abaisseur de la base de la langue, élévateur de l'hyoïde.
	45 Stylo-hyoïdien.	Post-lingual oblique.	Relèveur et latéralisateur de la base de la langue.
XVIII Rég. SUS-HYOÏDOÏENNE. ou SOUS-MENTONNIÈRE. 4 muscles.	46 Mastoïdo-mento-hyoïdien.	Cervical perforé.	Élévateur et post-moteur de l'os hyoïde.
	47 Post-mento-hyoïdien.	Digastrique ou cervical perforant.	Abaisseur de la mâchoire inférieure (agit dans le baïllement) et élévateur de l'hyoïde.
XIX Rég. SUS-MAXILLO-HYOÏDIEN. 2 muscles.	48 Sous-maxillo-hyoïdien.	Sous-mentonnier transversal.	Élévateur et pré-moteur de l'hyoïde, abaisseur de la mâchoire inférieure.
		Sous-mentonnier oblique.	Idem.

D Muscles du cou, 18.

49 Hyoïdo-thyroïdien.	Sus-thyroïdien ou thyroïdien court.	Abaisseur de l'hyoïde et élévateur du thyroïde*.
50 Siermo-thyroïdien.	Sous-thyroïdien ou thyroïdien long.	Abaisseur du cartilage thyroïde.
51 Siermo-hyoïdien.	Sous-hyoïdien antérieur ou droit.	Abaisseur de l'hyoïde.
52 Sospulo-hyoïdien.	Sous-hyoïdien latéral ou oblique.	Abaisseur et post-moteur de l'hyoïde.
53 Grand basilo-trachélien.	Grand droit antérieur du cou.	Fléchisseur de la tête en avant.
54 Petit basilo-trachélien.	Petit droit antérieur du cou.	Fléchisseur de la tête sur la première vertèbre.
55 Pré-dorso-trachélien.	Long du cou.	Fléchisseur des vertèbres du cou.
56 Occipito-latero-trachélien.	Droit latéral du cou.	Inclinateur latéral de la tête.
57 Costo-trachélien antérieur.	Scalène antérieur.	Abaisseur latéral du cou, et élévateur de la première côte.
58 Costo-trachélien postérieur.	Scalène postérieur.	Abaisseur latéral du cou, et élévateur des deux premières côtes.
59 Siermo-mastoldien pré-trachélien.	Grand oblique latéral antérieur du cou.	Abaisseur et rotateur en avant de la tête.
60 Occipito-arot-trachélien.	Grand droit postérieur du cou.	Inclinateur de la tête en arrière, lig. rotateur.
61 Occipito-atlo-trachélien.	Petit droit postérieur du cou.	Extenseur de la tête sur l'atlas.
62 Post-mastoïdo-trachélien.	Oblique supérieur du cou.	Inclinateur latéral postérieur, et rotateur de la tête en avant.
63 Atloïdo-xen-trachélien.	Oblique inférieur du cou.	Rotateur de l'atlas sur l'axis.
64 Mastoïdo-dorsi-trachélien.	Splenius.	Extenseur ou inclinateur de la tête en arrière et un peu de son côté.
65 Mastoïdo-trachélien.	Petit complexus.	Extenseur et rotateur de la tête.
66 Occipito-dorsi-trachélien.	Grand complexus.	Extenseur ou inclinateur de la tête en arrière.

* Le cartilage thyroïde est droit à l'appareil vocal (phonographe).



Suite de la *Styographie*.

MUSCLES DU TRONC (Partie supérieure), 37.

A muscles du Thorax, 29.

NOMS DES RÉGIONS.	DÉNOMINATIONS SELON LES ATTACHES.	DÉNOMINATIONS SELON LA FIGURE OU LA SITUATION.	DÉNOMINATIONS. SELON LES USAGES OU FONCTIONS.
XXI Rég. ANTÉ-COSTALE, ou VERGÉLONNÉ ANTÉRIEUR. 5 muscles.	67 Huméro-sternal-costal.	Grand anté-pectoral.	Adducteur du bras et dilateur du thorax (m. inspirateur et moteur).
XXII Rég. LATERO-COSTALE, ou VERGÉLONNÉ LATÉRAL. 4 muscles.	68 Coraco-costal.	Petit anté-pectoral.	Pré-moteur de l'épaule et élévateur des 5 premières côtes (m. inspirat.).
XXIII Rég. POST-COSTALE, ou VERGÉLONNÉ POSTÉRIEUR. 2 muscles.	69 Claviculo-costal.	Sous clavier ou pectoral supérieur.	Élévateur de la 1 ^{re} côte et pré-moteur de la glavicule (m. inspirat.).
XXIV Rég. COSTALE profonde, ou VERGÉLONNÉ PROFOND. 22 muscles.	70 Scapulo-costal.	Grand dentelé ou pectoral latéral.	Pré-moteur du scapulum, rapprocheur des côtes entre elles (m. inspirat.).
	71 Dorsal-costal.	Petit dentelé postérieur supérieur.	Élévateur des 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e côtes (m. inspirat.).
	72 Lombo-costal.	Petit dentelé postérieur inférieur.	Abaisseur des 4 dernières côtes (m. expirat.).
	73 Onze muscles vertebro-inter-costaux.	Inter-costaux externes.	Rapprocheurs des côtes entre elles et dilateurs du thorax (m. inspirat.).
	74 Onze muscles sterno-inter-costaux.	Inter-costaux internes.	Idem.
	75 Sterno-costal.	Triangulaire du sternum ou anté-pectoral interne.	Contricteur du thorax : il rapproche les côtes du sternum (m. expirat.).

B Muscles Scapulaires, 8.

XXV Rég. HIS ET INTER-SCAPULAIRE. 3 muscles.	76 Occipito-dorsal-scapulaire.	Trapeze.	Post-moteur de la tête, élévateur et adducteur des scapulaires, élévateur du tronc vers les épaules.
	77 Dorsal-scapulaire.	Rhombode.	Adducteur du scapulum vers la colonne vertébrale et en haut.
	78 Trachéo-scapulaire.	Angulaire du scapulum ou omoplate.	Élévateur adducteur du scapulum, post-moteur de la tête et du cou vers la scapulum.
XXVI Rég. SCAPULAIRE superficielle. 4 muscles.	79 Huméro-post-scapulaire supé-rieur.	Sus-épineux.	Élévateur et post-moteur de la tête de l'humérus, abducteur des scapulaires.
	80 Huméro-post-scapulaire médian.	Sous-épineux.	Post-moteur rotateur du bras vers le scapulum, abducteur du scapulum.
	81 Huméro-post-scapulaire infé-rieur.	Petit rond.	Post-moteur, abaisseur et rotateur de la tête de l'humérus, abducteur du scapulum.
	82 Huméro-angulo-scapulaire.	Grand rond.	Adducteur abaisseur et post-moteur du bras, et rotateur en dedans; abducteur élévateur du scapulum.
XXVII Rég. SCAPULAIRE profonde. 1 muscle.	83 Huméro-pré-scapulaire.	Sous-scapulaire.	Adducteur et rotateur du bras en dedans.

MUSCLES DES MEMBRES SCAPULAIRES OU THORACIQUES, 44.

A Muscles du Bras, 5.

XXVIII Rég. SUL-HUMÉRALE, ou BRAS HUMÉRAL. 1 m.	84 Scapulo-clavi-huméral.	Deltode.	Élévateur du bras et anté ou post-moteur, selon l'action de ses fibres antér. ou postér.
XXIX Rég. POST-HUMÉRALE, ou BRAS HUMÉRAL POSTÉRIEUR. 4 m.	85 Scapulo-cubiti-huméral.	Triceps brachial ou brachial postérieur.	Extenseur de l'avant-bras sur le bras ou du bras sur l'avant-bras, et abducteur du scapulum.
XXX Rég. ANTÉ-HUMÉRALE, ou BRAS HUMÉRAL ANTÉRIEUR. 5 muscles.	86 Scapulo-radial, sur-huméral.	(*) Dicope brachial ou brachial antérieur.	Flexionneur de l'avant-bras sur le bras ou du bras sur l'avant-bras, légèrement supinateur de l'avant-bras, légèrement élévateur du bras et abaisseur de l'épaule.
	87 Coraco-huméral.	Brachial supérieur.	Adducteur et pré-moteur du bras.
	88 Cubito-huméral.	Brachial inférieur.	Flexionneur de l'avant-bras sur le bras ou du bras sur l'avant-bras.

(*) Au lieu de Dicope.

SUITE DES MUSCLES DES MEMBRES SCAPULAIRES.

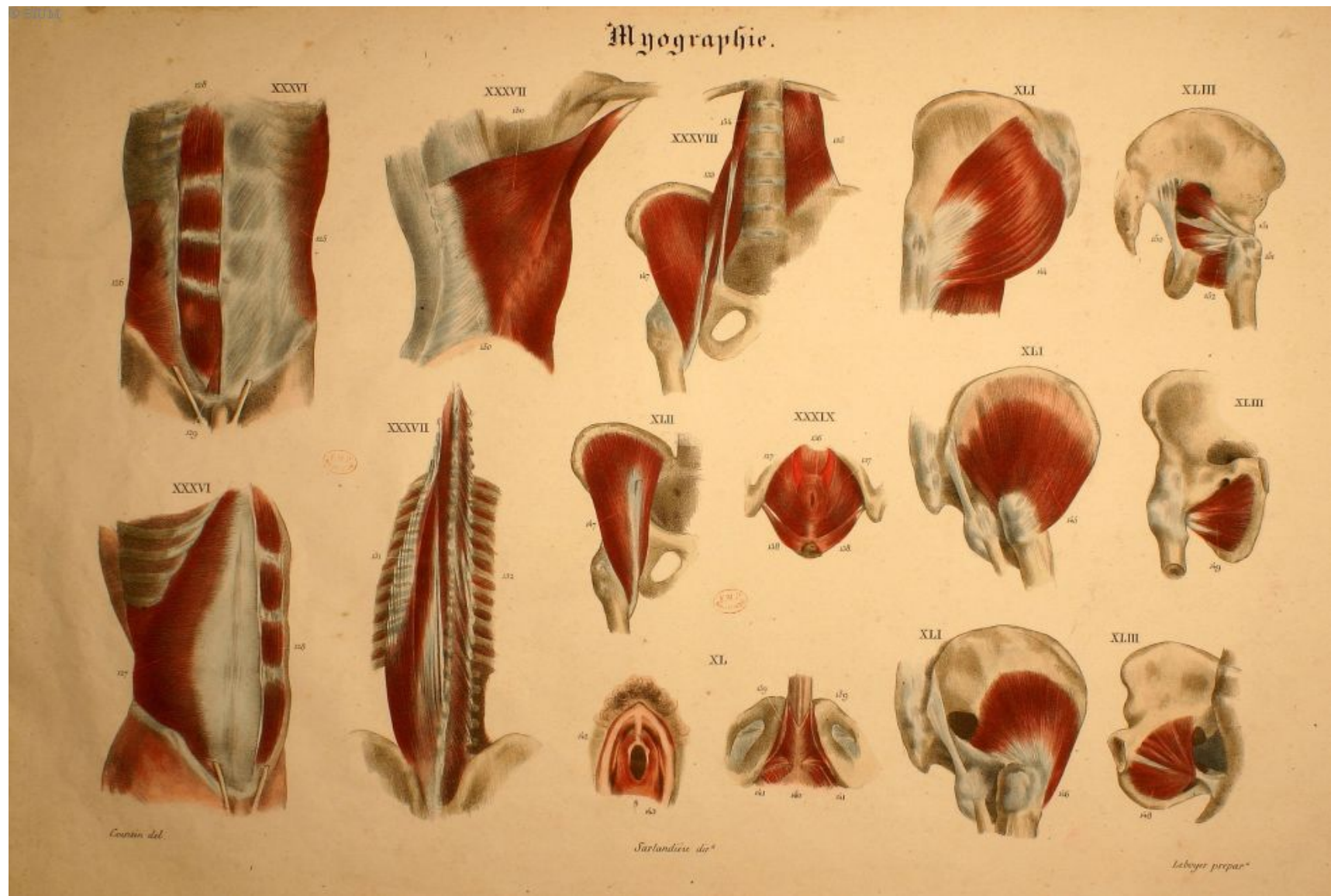
B muscles de l'Avant-Bras, 20.

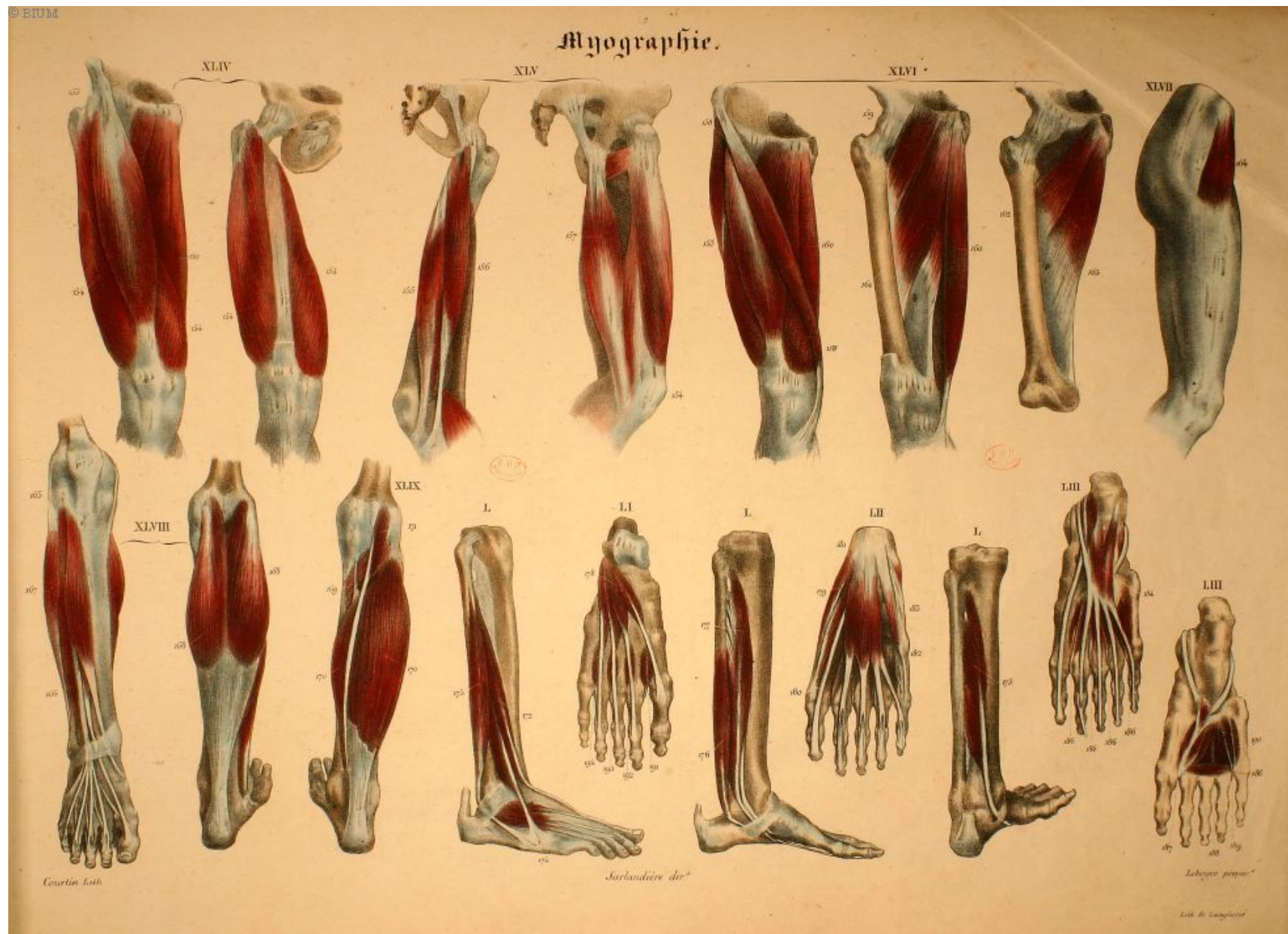
NOMS DES RÉGIONS.	DÉNOMINATIONS SELON LES ATTACHES.	DÉNOMINATIONS SELON LA FIGURE OU LA SITUATION.	DÉNOMINATIONS SELON LES TRACES OU FONCTIONS.
XXXI Rég. ÉPICONDYLO-ÉPISTRO-CHÉENNE superficielle, ou AVANT-BRAS SUPÉRIEUR. 10 muscles.	89 Radio-sus-épicondyliens.	1 ^{re} Radial interne ou superficiel (grand supinateur).	Supinateur ou rotateur en dehors de l'avant-bras et légèrement flexionneur de l'avant-bras sur le bras.
	90 Metacarpo-ém-épicondyliens.	2 ^e Radial interne (1 ^{re} radial externe des auteurs). (**)	Extenseur de la main et inclinateur vers la radius.
	91 Phalangetto-digiti-épicondyliens.	Grand anti-brachial dorsal, ou radial antérieur superficiel.	Extenseur commun des doigts.
	92 Phalangetto-digiti-épicondyliens.	Petit anti-brachial dorsal ou médian dorsal superficiel.	Extenseur propre du petit doigt.
	93 Metacarpo-cubiti-épicondyliens.	Cubital antérieur (cubital postérieur des auteurs).	Extenseur de la main et inclinateur vers le cubitus.
	94 Cubito-épicondyliens.	Ancone ou saillant triang ^{re} du coude.	Extenseur et supinateur de l'avant-bras.
	95 Carpo-cubiti-épicondyliens.	Cubital externe (cubital antérieur des auteurs).	Flexionneur de la main et inclinateur vers le cubitus.
	96 Palmi-épicondyliens.	Petit palmaire ou palmaire grêle.	Tenseur de l'oposé palmaire.
	97 Metacarpo-épicondyliens.	Grand palmaire.	Flexionneur de la main vers la radius.
	98 Radio-épicondyliens.	Rond du pli du bras ou anti-brachial oblique (rond pronateur).	Pronateur ou rotateur de l'avant-bras en dedans.
XXXII Rég. ÉPICONDYLO-ÉPISTRO-CHÉENNE profonde, ou AVANT-BRAS INFÉRIEUR. 3 muscles.	99 Metacarpo-épicondyliens.	3 ^e radial interne (second radial des auteurs).	Extenseur de la main et inclinateur vers la radius.
	100 Phalangino-digiti-épicondyliens.	Perforé ou sublime.	Flexionneur des secondes phalanges des doigts.
XXXIII Rég. RADIO-CARPIENNE, ou AVANT-BRAS SUPÉRIEUR. 8 muscles.	101 Phalangetto-pollici-radial.	Radial postérieur profond.	Flexionneur de la seconde phalange du pouce.
	102 Metacarpo-cubiti-radial.	1 ^{re} Radial oblique ou ant ^{re} profond.	Extenseur du pouce, inclinateur vers la radius.
	103 Phalangetto-pollici-cubital.	2 ^e Radial oblique ou antérieur profond (court extenseur).	Extenseur de la 1 ^{re} phalange du pouce.
	104 Phalangetto-pollici-cubital.	1 ^{re} Médian anti-brachial profond (long extenseur).	Extenseur de la 2 ^e phalange du pouce.
	105 Phalangetto-indici-cubital.	2 ^e Médian anti-brachial profond.	Extenseur de la 2 ^e phalange de l'index.
	106 Phalangetto-digiti-cubital.	Perforant ou profond palmaire.	Flexionneur commun des 3 ^e phalanges des doigts.
	107 Epicondyle-radial.	Radial supérieur (petit supinateur).	Supinateur ou rotateur en dehors de l'avant-bras.
	108 Cubito-radial.	Carré pronateur ou anti-brachial transverse.	Pronateur ou rotateur de l'avant-bras en dedans.

C Muscles de la main, 19.

XXXIV Rég. METACARPO-CARPIENNE, ou DORSUM MANUS. 7 muscles.	109 Sus-phalangio-pollici-carpien.	1 ^{re} Thenar (court adduct ^{re} du pouce).	Inclinateur du pouce vers le radius.
	110 Metacarpo-pollici-carpien.	2 ^e Thenar (ou opposant du pouce).	Rotateur du pouce vers la paume de la main.
	111 Phalangio-pollici-carpien.	3 ^e Thenar (court flexion ^{re} du pouce).	Flexionneur de la 1 ^{re} phalange du pouce.
	112 Aponeurose-cutaneo-sous-carpi.	Palmaire cutanée.	Pronateur des segments.
	113 Phalangio-digiti-carpien carpien.	1 ^{re} Hypothénar (abducteur de l'auriculaire).	Inclinateur du petit doigt vers le cubitus.
	114 Phalangio-digiti-carpien carpien.	2 ^e Hypothénar (court flexionneur de l'auriculaire).	Flexionneur de la 1 ^{re} phalange du petit doigt.
	115 Metacarpo-digiti-carpien.	3 ^e Hypothénar ou opposant de l'auriculaire.	Rotateur du petit doigt vers la paume de la main.
XXXV Rég. METACARPO-PHALANGIENNE, ou PALMIER MANUS. 25 muscles.	116 4 Tendino-palmi-phalangiens.	4 ^e m. Lombreux métacarpiens.	Congrès des flexionneurs des doigts.
	117 1 ^{re} Metacarpo-palmi-phalangien.	1 ^{re} inter-osseux palmaire.	Inclinateur du pouce vers le cubitus ou abducteur.
	118 2 ^e idem.	2 ^e idem.	Inclinat. de l'index vers le cubitus ou abducteur.
	119 3 ^e idem.	3 ^e idem.	Inclinateur de l'annulaire vers le radius ou adducteur.
	120 4 ^e idem.	4 ^e idem.	Inclinat. de l'annulaire vers le radius ou adducteur.
	121 1 ^{re} Metacarpo-dorsal-phalangien.	1 ^{re} Inter-osseux dorsal.	Inclinat. de l'index vers le radius ou adducteur.
	122 2 ^e idem.	2 ^e idem.	Inclinat. du médus vers le radius ou adducteur.
	123 3 ^e idem.	3 ^e idem.	Inclinat. du médus vers le cubitus ou abduct.
	124 4 ^e idem.	4 ^e idem.	Inclinat. de l'annulaire vers le cubitus ou abduct.

(**) Le position naturelle de l'avant-bras est opposé que le dos de la main soit tourné en avant, la radius se trouve placé à la partie interne et le cubitus à l'externe, la paume de la main en arrière.





Suite de la Physiographie.

Deuxième Division. Muscles Sous-Diaphragmatiques, 73.

MUSCLES DU TRONC (Partie inférieure), 28.

A muscles de l'Abdomen, 19.

NOMS DES RÉGIONS.	DÉNOMINATIONS SELON LES ATTACHES.	DÉNOMINATIONS SELON LA FIGURE OU LA SITUATION.	DÉNOMINATIONS SELON LES USAGES OU FONCTIONS.
	125 Costo-pelvien.	Grand oblique latéral abdominal.	{ Flexisseur du thorax sur le bassin, incli- neur de son côté et rotateur du tronc en de- vant (m. expirateur).
XXXVI Rq. ABDOMINO-PELVIENNE. 5 muscles.	126 Lombo-costi-pelvien.	Petit oblique latéral abdominal.	{ Idem; mais rotateur du tronc en arrière (m. expirateur).
	127 Lombo-abdominal-pelvien.	Transverse abdominal.	{ Tenseur de l'aponévrose pré-lombaire ou com- presseur latéral des viscères (m. expirateur).
	128 Sterno-costi-pelvien.	Droit pré-abdominal.	{ Abaisseur du thorax et compresseur des vis- cères (m. expirateur).
	129 Sous-ombilico-pelvien.	Sous-ombilical ou pyramidal abdo- minal.	{ Compresseur et abaisseur-extenseur de la ligne blanche (m. expirateur).
XXXVII Rq. LOMBAIRE supérieure. 1 muscle.	130 Huméro-costi-lombaire.	Grand dorsal ou très-large du dos.	{ Post-moteur, adducteur, abaisseur du bras et rotateur en dedans.
	131 Trachilo-costi-lombaire.	Sacro-lombaire ou long vertébral. (*)	{ Redresseur du tronc et inclinateur en arrière du thorax vers le bassin.
	132 Dorsu-costi-lombaire.	Long dorsal. (*)	{ Extenseur ou redresseur du tronc, inclinateur en arrière et de côté.
	133 Trochanterio-pré-lombaire.	Grand psoas.	{ Flexisseur de la cuisse sur le bassin et ro- tateur en dehors.
XXXVIII Rq. LOMBAIRE profonde. 3 muscles.	134 Pubio-pré-lombaire.	Petit psoas.	{ Abaisseur des lombes sur le bassin en avant.
	135 Costo-ili-lombaire.	Carré des lombes.	{ Abaisseur de la dernière fausse côte, inclina- teur latéral du thorax.
XXXIX Rq. COCCYGIENNE. 20 muscles. 3 muscles.	136 Périnée-coecygien.	Obliculaire de l'anus ou sphincter.	{ Contracteur de l'anus.
	137 Pubio-coecygien.	Carré anal.	{ Relèveur de l'anus.
	138 Ischio-coecygien.	Triangulaire anal.	{ Pré-moteur du coecyx.
XL Rq. PERINÉO-CAVER- NEUSE. COCCYGIENNES 20 muscles. 3 muscles.	139 Ischio-caverneux.	Sous-pubien oblique.	{ Erecteur du pénis.
	140 Urethro-caverneux.	Sous-pubien horizontal.	{ Accélérateur urinaire et spermatique.
	141 Ischio-périnée-post-caverneux.	Sous-pubien transversal.	{ Contracteur de l'urètre.
XL Rq. PERINÉO-CLITO- RIENNE. ou CLITORALE et de la femme. 3 muscles.	142 Ischio-clitorien.	Sous-clitorien oblique.	{ Erecteur du clitoris.
	143 Périnée-clitorien.	Orbiculaire de vagin.	{ Contracteur du vagin.

B muscles du Bassin ou Pelviens, 9.

XLII Rq. ILIAQUE postérieure. ou postérieure. 5 muscles.	144 Sacro-fémoro-iliaque.	Grand fessier.	{ Extenseur ou post-moteur de la cuisse et ro- tateur en dehors.
	145 Grand trochanterio-iliaque.	Moyen fessier.	{ Abducteur et légèrement rotateur de la cuisse en dehors.
XLIII Rq. ILIAQUE antérieure. 4 muscles.	146 Petit trochanterio-iliaque.	Petit fessier.	{ Idem.
	147 Trochantéro-iliaque.	Iliaque interne.	{ Flexisseur de la cuisse sur le bassin.
	148 Sous-pubio-trochanterien in- terne.	Obtinateur interne.	{ Rotateur de la cuisse en dehors.
XLIV Rq. PELVI-TROCHANTERIENNE. 5 muscles.	149 Sous-pubio-trochanterien ex- terne.	Obtinateur externe.	{ Idem.
	150 Ilio-sacro-trochanterien.	Pyramidal pelvien.	{ Idem.
	151 Ischio-trochanterien.	Jumeaux de la cuisse.	{ Idem.
	152 Ischio-sous-trochanterien.	Carré de la cuisse.	{ Idem.

MUSCLES DES MEMBRES PELVIENS OU ABDOMINAUX, 43.

A muscles de la Cuisse, 12.

XLV Rq. FÉMORO-ROTULENNE. ou ROTULEO-TIBIO-TALON. 5 muscles.	153 Ilio-rotulien.	Droit antérieur de la cuisse.	{ Extenseur de la jambe et fléchisseur de la cuisse.
	154 Tri-fémoro-tibio-rotulien.	Triceps fémoral.	{ Extenseur de la jambe.
XLVI Rq. FÉMORO-ROTULENNE. ou ROTULEO-TIBIO-TALON. 3 muscles.	155 Pré-tibio-ischiatique.	Demi-tendineux.	{ Post-moteur et rotateur en dedans de la cuisse et fléchisseur de la jambe.
	156 Post-tibio-ischiatique.	Demi-aponévrotique.	{ Idem.
	157 Femoro-péronéo-ischiatique.	Diope fémoral (Biceps).	{ Post-moteur de la cuisse, fléchisseur et ro- tateur de la jambe en dehors.

(*) Métastyle ou à l'extrémité supérieure et multiple.

SUITE DES MUSCLES DES MEMBRES PELVIENS.

Suite des muscles de la Cuisse.

NOMS DES RÉGIONS.	DÉNOMINATIONS SELON LES ATTACHES.	DÉNOMINATIONS SELON LA FIGURE OU LA SITUATION.	DÉNOMINATIONS SELON LES USAGES OU FONCTIONS.
	158 Ilio-tibial, extra-pubien.	Contourier ou long oblique de la cuisse.	{ Flexisseur de la jambe et de la cuisse sur le bassin, rotateur de la cuisse et fortement adducteur de la jambe.
XLVII Rq. FÉMORO-PUBIENNE. ou FÉMORO-INTÉRIEURE. 6 muscles.	159 Sous-trochantéro-pubien.	Pectiné ou petit oblique superficiel de la cuisse.	{ Adducteur, fléchisseur et rotateur en dehors de la cuisse.
	160 Pré-tibio-pubien.	Droit interne de la cuisse.	{ Adducteur et fléchisseur de la jambe.
	161 Femoro-spirio-pubien.	Moyen oblique fémoral profond (1 ^{er} adducteur).	{ Adducteur de la cuisse.
	162 Femoro-sous-pubien.	Petit oblique fémoral profond (2 ^e ad- ducteur).	{ Idem.
XLVIII Rq. FÉMORO-INTÉRIEURE. 4 muscles.	163 Condyléo-ischio-pubien.	Grand oblique fémoral profond (3 ^e adducteur).	{ Idem.
	164 Ilio-aponévrotico-fémoral.	Fémoral externe ou fascia-lata.	{ Abducteur et tenseur de l'aponévrose fascia- lata.

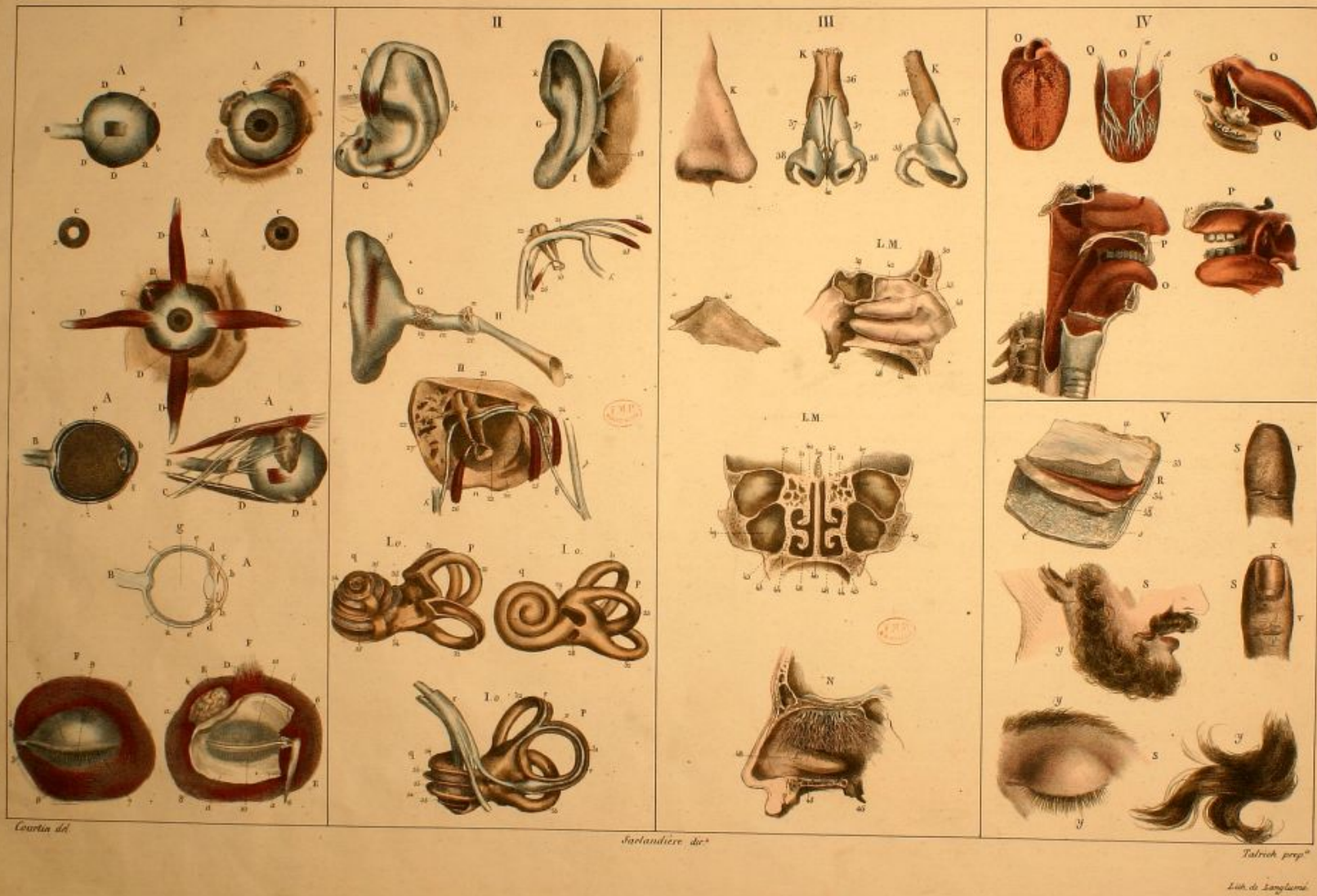
B muscles de la Jambe, 13.

XLIX Rq. TIBIO-PÉRONIENNE superficielle. ou JAMBALE. 4 muscles.	165 Sus-tarso-tibial.	Grand jambier antérieur.	{ Flexisseur du pied et de la cuisse en dedans.
	166 Sus-phalangéo-digito-péronier.	Moyen jambier antérieur.	{ Extenseur commun des orteils et fléchisseur du pied.
	167 Sous-tarso-péronier.	Long péronier latéral.	{ Extenseur du pied, élévateur de son côté ex- terne.
	168 Bi-fémoro-calcanien, post-tibial.	Jumeaux ou gastrocnémiens.	{ Extenseur du pied et fléchisseur de la jambe.
XLIX Rq. TIBIO-PÉRONIENNE profonde. ou JAMBALE. 3 muscles.	169 Post-fémoro-tibial.	Poplite ou oblique postérieur de la jambe.	{ Flexisseur de la jambe et rotateur en dedans.
	170 Calcaneo-tibial.	Soleaire.	{ Extenseur du pied.
	171 Petit-fémoro-calcanien, post-ti- bial.	Jambier grêle.	{ Extenseur du pied et fléchisseur de la jambe.
	172 Sus-phalangéo-pollicio-péro- nier.	Petit jambier antérieur.	{ Extenseur du gros orteil et fléchisseur du pied.
	173 Grand sus-metatarso-péronier.	Courti péronier latéral.	{ Extenseur du pied et élévateur de son côté ex- terne.
LI Rq. TIBIO-PÉRONIENNE profonde. ou JAMBALE. 6 muscles.	174 Petit sus-metatarso-péronier.	Petit péronier antérieur.	{ Flexisseur du pied et inclinateur en dehors.
	175 Péronéo-sous-tarso-tibial.	Jambier médian postérieur.	{ Extenseur du pied, adducteur et élévateur de son côté interne.
	176 Sous-phalangéo-pollicio-péro- nier.	Péronier postérieur.	{ Flexisseur du gros orteil.
	177 Sous-phalangéo-digito-tibial.	Tibial postérieur ou perforant du pied.	{ Flexisseur commun des orteils et extenseur du pied.

C muscles du Pied, 20.

LI Rq. METATARSO-TARSIENNE. ou DORSALE DU PIED. 5 muscles.	178 Sus-phalangéo-digito-tarsien.	Pédieux dorsal.	{ Extenseur commun des orteils.
	179 Calcaneo-pollicio-sous-phalan- gien.	Metatarsien interne.	{ Adducteur du gros orteil et fléchisseur.
LI Rq. METATARSI-PHALAN- GIENNE. ou PHALAN- GIENNE. 5 muscles.	180 Tarsio-pollicio-sous-phalangien.	Metatarsien plantaire du gros orteil.	{ Flexisseur du gros orteil.
	181 Calcaneo-digito-sous-phalan- gien.	Perforé du pied.	{ Flexisseur commun des orteils.
	182 Metatarso-digito-sous-phalan- gien.	Metatarsien plantaire du petit orteil.	{ Flexisseur du petit orteil.
	183 Calcaneo-digito-sous-phalan- gien.	Metatarsien externe.	{ Abducteur du petit orteil.
	184 Calcaneo-digito-sous-phalan- gien.	2 ^e partie du perforant du pied (ac- cessoire.)	{ Rectificateur de l'action oblique du long flé- chisseur commun des orteils.
LI Rq. METATARSI-PHALAN- GIENNE. ou PHALAN- GIENNE. 4 muscles.	185 4 tendino-plantio-sous-phalan- gien.	4 Lombrieux métatarsiens.	{ Flexisseurs des phalanges sur le metatarse.
	186 Metatarso-pollicio-sous-phalan- gien.	Transversal plantaire.	{ Abducteur du gros orteil.
	187 1 ^{er} Metatarso-plantio-phalan- gien.	1 ^{er} Inter-osseux plantaire.	{ Idem.
	188 2 ^e idem.	2 ^e idem.	{ Adducteur du 3 ^e orteil.
	189 3 ^e idem.	3 ^e idem.	{ Adducteur du 4 ^e orteil.
	190 4 ^e idem.	4 ^e idem.	{ Adducteur du 5 ^e orteil.
	191 1 ^{er} Metatarso-ossio-plantio-phalan- gien.	1 ^{er} Inter-osseux dorsal.	{ Adducteur du 2 ^e orteil.
	192 2 ^e idem.	2 ^e idem.	{ Adducteur du 3 ^e orteil.
	193 3 ^e idem.	3 ^e idem.	{ Adducteur du 4 ^e orteil.
	194 4 ^e idem.	4 ^e idem.	{ Adducteur du 5 ^e orteil.

Aesthésiographie.



Esthésiographie.

Les appareils des sens ou sensoriaux sont destinés à recevoir les impressions produites par les objets extérieurs, et à les transmettre au cerveau par des nerfs conducteurs destinés à cet usage. Les sens externes ont été reconnus au nombre de cinq, qui sont la *vue*, l'*ouïe*, l'*odorat*, le *goût*, et le *toucher*.

I. Appareil Visuel ou Intra-Orbitaire (sens partiel). Organe de la Vue.

Cet appareil se compose du globe de l'œil, du nerf optique ou visuel, de nerfs moteurs et sensibles, de muscles, des voies lacrymales et des paupières.

- A LE GLOBE DE L'ŒIL** situé dans l'orbite en contact de :
- a 1. **LA CORNÉE** transparente, mince, blanche, opaque, recouverte à la partie antérieure par la conjonctive.
 - b 2. **LA CHOROÏDE** vasculaire, pigmentée, adhérente à la sclérotique.
 - c 3. **L'IRIS**, membrane charnue, plieuse, située à son centre par ses racines et sa base à sa face antérieure et circulaire à la postérieure.
 - d 4. **LA CRISTALLE** biconvexe, transparente, située à sa face antérieure et circulaire à la postérieure.
 - e 5. **LE VITRÉ**, substance gélatineuse, transparente, occupant tout l'espace situé entre la cristalle et la rétine, il sert comme de cristallin de milieu pour la pénétration des rayons lumineux.
 - f 6. **LA RÉTINE**, membrane mince, vasculaire, adhérente à la choroïde, située à sa face postérieure et circulaire à la périphérie.
 - g 7. **LES MUSCLES**, au nombre de six, sont les 4 droits et les 2 obliques situés dans la Myophrase aux numéros 9, 10, 11, 12, 13, 14.
 - h 8. **LES VOIES LACRYMALES** composées de :
 - 1. Du *Canalicule lacrymal*.
 - 2. Du *Canalicule lacrymal*.
 - 3. Du *Canalicule lacrymal*.
 - 4. Du *Canalicule lacrymal*.
 - i 9. **LES PAUPIÈRES** se composent de :
 - 1. Des *Caroncules palpébrales* (lèvres) se situant au bord de la paupière supérieure et inférieure.
 - 2. Des *Muscles palpébraux* (lèvres) se situant au bord de la paupière supérieure et inférieure.
 - 3. Des *Muscles palpébraux* (lèvres) se situant au bord de la paupière supérieure et inférieure.
 - 4. Des *Muscles palpébraux* (lèvres) se situant au bord de la paupière supérieure et inférieure.

II. Appareil auditif ou Intra-Labyrinthique (sens partiel). Organe de l'Ouïe.

Cet appareil est composé d'une série de cavités que parcourent les ondes sonores pour parvenir au nerf cochléo-labyrinthique (auditif). Cette série de cavités se compose de la cavité extra-tympanique, intra-tympanique et du labyrinthe.

- G LE CONDUIT EXTRA-TYMPANIQUE** (appelé auditif externe), composé d'une cavité (l'oreille) et d'un conduit (le conduit auditif externe).
- H LE CONDUIT INTRA-TYMPANIQUE** (appelé auditif interne), composé de la cavité (le tympan) et du conduit (le conduit auditif interne).
- I LE Labyrinthe** (appelé auditif interne), composé de la cavité (le labyrinthe) et du conduit (le conduit auditif interne).
- J LE CONDUIT EXTRA-TYMPANIQUE** (appelé auditif externe), composé d'une cavité (l'oreille) et d'un conduit (le conduit auditif externe).
- K LE CONDUIT INTRA-TYMPANIQUE** (appelé auditif interne), composé de la cavité (le tympan) et du conduit (le conduit auditif interne).
- L LE Labyrinthe** (appelé auditif interne), composé de la cavité (le labyrinthe) et du conduit (le conduit auditif interne).
- M LE CONDUIT EXTRA-TYMPANIQUE** (appelé auditif externe), composé d'une cavité (l'oreille) et d'un conduit (le conduit auditif externe).
- N LE CONDUIT INTRA-TYMPANIQUE** (appelé auditif interne), composé de la cavité (le tympan) et du conduit (le conduit auditif interne).
- O LE Labyrinthe** (appelé auditif interne), composé de la cavité (le labyrinthe) et du conduit (le conduit auditif interne).
- P LE CONDUIT EXTRA-TYMPANIQUE** (appelé auditif externe), composé d'une cavité (l'oreille) et d'un conduit (le conduit auditif externe).
- Q LE CONDUIT INTRA-TYMPANIQUE** (appelé auditif interne), composé de la cavité (le tympan) et du conduit (le conduit auditif interne).
- R LE Labyrinthe** (appelé auditif interne), composé de la cavité (le labyrinthe) et du conduit (le conduit auditif interne).
- S LE CONDUIT EXTRA-TYMPANIQUE** (appelé auditif externe), composé d'une cavité (l'oreille) et d'un conduit (le conduit auditif externe).
- T LE CONDUIT INTRA-TYMPANIQUE** (appelé auditif interne), composé de la cavité (le tympan) et du conduit (le conduit auditif interne).
- U LE Labyrinthe** (appelé auditif interne), composé de la cavité (le labyrinthe) et du conduit (le conduit auditif interne).
- V LE CONDUIT EXTRA-TYMPANIQUE** (appelé auditif externe), composé d'une cavité (l'oreille) et d'un conduit (le conduit auditif externe).
- W LE CONDUIT INTRA-TYMPANIQUE** (appelé auditif interne), composé de la cavité (le tympan) et du conduit (le conduit auditif interne).
- X LE Labyrinthe** (appelé auditif interne), composé de la cavité (le labyrinthe) et du conduit (le conduit auditif interne).
- Y LE CONDUIT EXTRA-TYMPANIQUE** (appelé auditif externe), composé d'une cavité (l'oreille) et d'un conduit (le conduit auditif externe).
- Z LE CONDUIT INTRA-TYMPANIQUE** (appelé auditif interne), composé de la cavité (le tympan) et du conduit (le conduit auditif interne).

III. Appareil olfactif ou Intra-nasal (sens partiel).

Organe de l'Odorat.

- K LES PAROIS EXTERNES** (de haut en bas) :
- 1. **LES FOSSES NASALES** sont situées par une cloison médiane, elles se composent de :
 - a 1. **LA PARTIE SUPÉRIEURE** (le *Septum nasale*).
 - b 2. **LA PARTIE MIDDLE** (le *Septum nasale*).
 - c 3. **LA PARTIE INFÉRIEURE** (le *Septum nasale*).
 - 2. **LES CAVITÉS SECONDAIRES** (les *Conchae nasales*) sont situées par une cloison médiane, elles se composent de :
 - a 1. **LA PARTIE SUPÉRIEURE** (le *Septum nasale*).
 - b 2. **LA PARTIE MIDDLE** (le *Septum nasale*).
 - c 3. **LA PARTIE INFÉRIEURE** (le *Septum nasale*).
 - 3. **LES EXPANSIONS DU NERF OLFACTIF** (le *Nerve olfactorius*) sont situées par une cloison médiane, elles se composent de :
 - a 1. **LA PARTIE SUPÉRIEURE** (le *Septum nasale*).
 - b 2. **LA PARTIE MIDDLE** (le *Septum nasale*).
 - c 3. **LA PARTIE INFÉRIEURE** (le *Septum nasale*).

IV. Appareil gustatif ou Intra-buccal (sens partiel).

Organe du Goût.

- O LA LANGUE**, organe charnu, se compose de la partie inférieure de la cavité buccale, elle se compose de :
 - a 1. **LA PARTIE SUPÉRIEURE** (le *Septum nasale*).
 - b 2. **LA PARTIE MIDDLE** (le *Septum nasale*).
 - c 3. **LA PARTIE INFÉRIEURE** (le *Septum nasale*).
- P LE VOILE DU PALAIS**, se compose de :
 - a 1. **LA PARTIE SUPÉRIEURE** (le *Septum nasale*).
 - b 2. **LA PARTIE MIDDLE** (le *Septum nasale*).
 - c 3. **LA PARTIE INFÉRIEURE** (le *Septum nasale*).
- Q LE NERF GUSTATIF** (le *Nerve gustatorius*) se compose de :
 - a 1. **LA PARTIE SUPÉRIEURE** (le *Septum nasale*).
 - b 2. **LA PARTIE MIDDLE** (le *Septum nasale*).
 - c 3. **LA PARTIE INFÉRIEURE** (le *Septum nasale*).

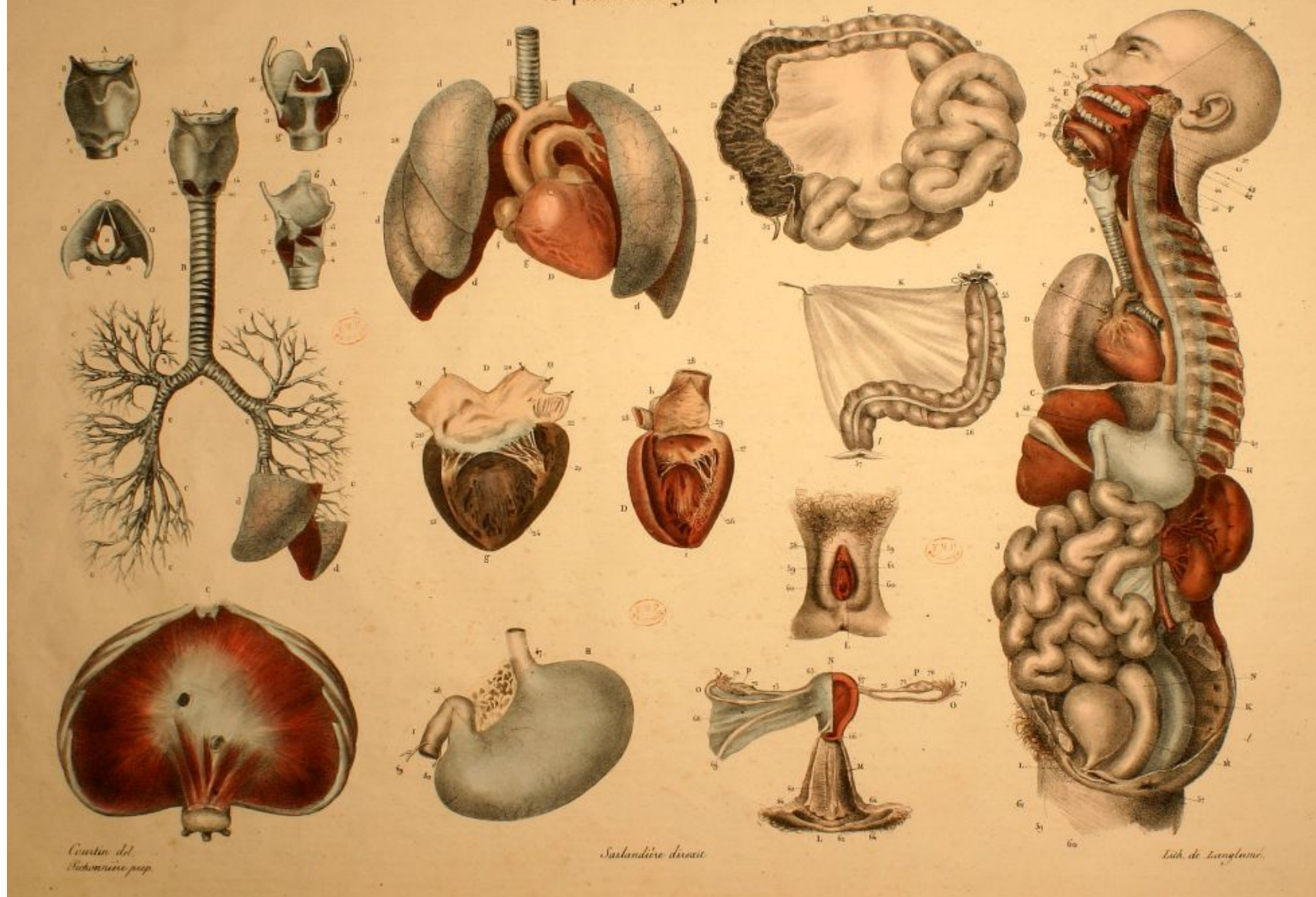
V. Appareil tactile ou cutané (sens général).

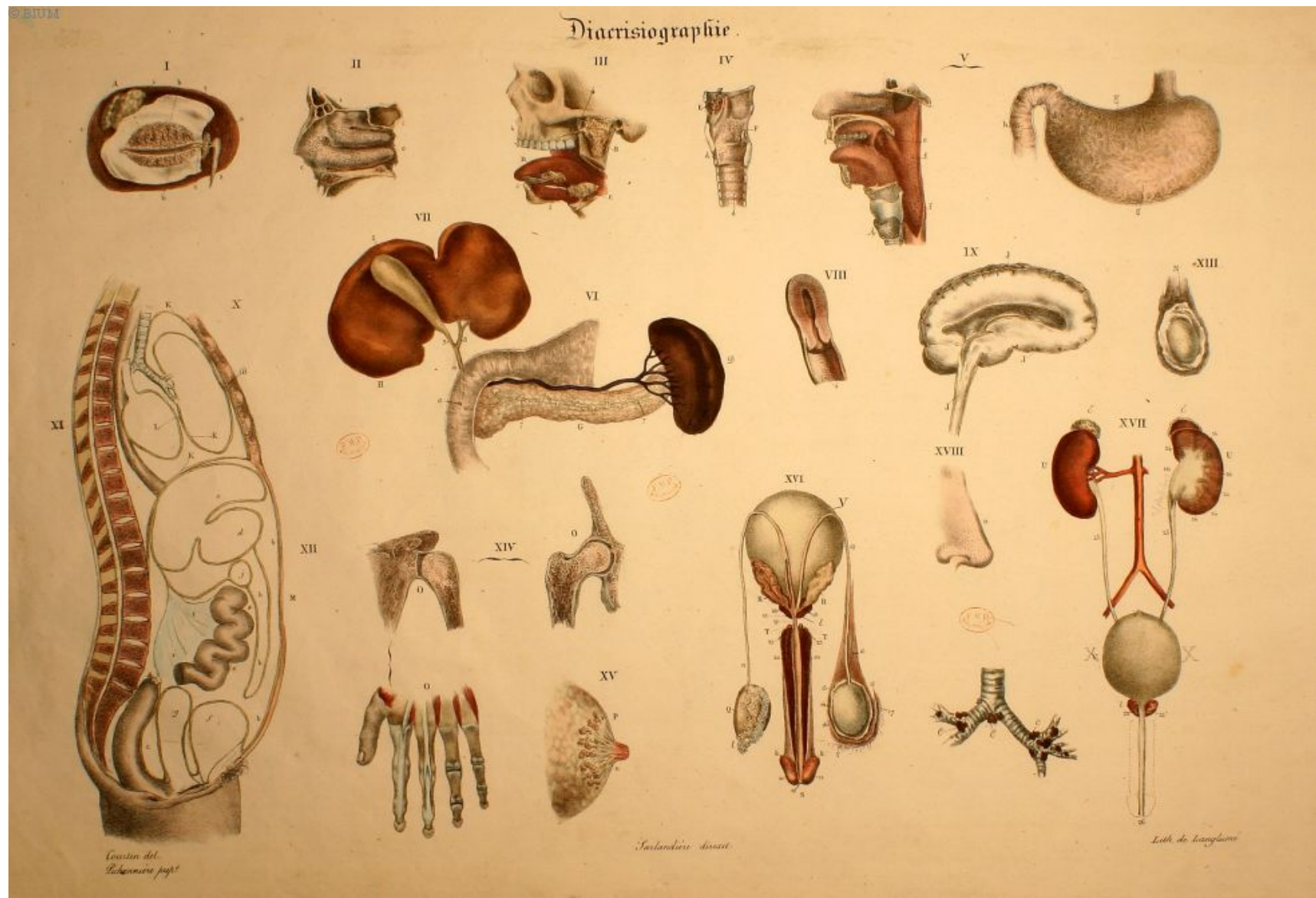
Organe du Toucher et du Tact, siège de diverses manifestations sensorielles.

- R LE DERMIS**, tissu profond, se compose de :
 - a 1. **LA PARTIE SUPÉRIEURE** (le *Septum nasale*).
 - b 2. **LA PARTIE MIDDLE** (le *Septum nasale*).
 - c 3. **LA PARTIE INFÉRIEURE** (le *Septum nasale*).
- S L'ÉPIDERME**, tissu superficiel, se compose de :
 - a 1. **LA PARTIE SUPÉRIEURE** (le *Septum nasale*).
 - b 2. **LA PARTIE MIDDLE** (le *Septum nasale*).
 - c 3. **LA PARTIE INFÉRIEURE** (le *Septum nasale*).
- T LE NERF TACTILE** (le *Nerve tactilis*) se compose de :
 - a 1. **LA PARTIE SUPÉRIEURE** (le *Septum nasale*).
 - b 2. **LA PARTIE MIDDLE** (le *Septum nasale*).
 - c 3. **LA PARTIE INFÉRIEURE** (le *Septum nasale*).

(*) Avant la septième année, la pupille est biconvexe par la membrane pupillaire ou tunique pupillaire - cette membrane se rompt après la septième année.

Splanchnographie.





Les appareils sécrétoires se composent de glandes ou de cryptes destinées à séparer du sang les différents liquides qu'on rencontre dans le corps animal : les glandes sont très-variables dans leur volume ; elles ont toutes des conduits excréteurs destinés à porter au dehors d'elles le produit sécrété. Les cryptes sont de petits corps creux, sécrétant comme les glandes, mais n'ayant pas de conduit excréteur. Les membranes exhalantes n'offrent aucun vestige de glande ni de crypte : elles semblent opérer à la manière des cribles ou des filtres.

Appareils dont les conduits excréteurs s'ouvrent dans les membranes muqueuses.

Cavités orbito-nasale et buccale.

- | | | |
|--|---|---|
| <p>I. Appareil sécrétoire intra-orbitaire (lacrimal et palpebral).</p> <p>II. Appareil sécrétoire intra-nasal.</p> <p>III. Appareil sécrétoire intra-buccal.</p> | <p>A. GLANDE INTRA-ORBITAIRE ou lacrymale formée de glandules arrondies, situées dans la cavité orbitaire destinée à sécréter les larmes.</p> <p>B. GLANDE PALPEBRALE ou lacrymale formée de glandules arrondies, situées dans la cavité palpebrale destinée à sécréter le mucus.</p> <p>C. GLANDE INTRA-ORBITAIRE ou lacrymale formée de glandules arrondies, situées dans la cavité orbitaire destinée à sécréter les larmes.</p> <p>D. GLANDE PALPEBRALE ou lacrymale formée de glandules arrondies, situées dans la cavité palpebrale destinée à sécréter le mucus.</p> | <p>1. GLANDE INTRA-ORBITAIRE ou lacrymale formée de glandules arrondies, situées dans la cavité orbitaire destinée à sécréter les larmes.</p> <p>2. GLANDE PALPEBRALE ou lacrymale formée de glandules arrondies, situées dans la cavité palpebrale destinée à sécréter le mucus.</p> <p>3. GLANDE INTRA-ORBITAIRE ou lacrymale formée de glandules arrondies, situées dans la cavité orbitaire destinée à sécréter les larmes.</p> <p>4. GLANDE PALPEBRALE ou lacrymale formée de glandules arrondies, situées dans la cavité palpebrale destinée à sécréter le mucus.</p> |
|--|---|---|

Cavités laryngienne, trachéale et bronchique.

- | | | |
|--|--|--|
| <p>IV. Appareil sécrétoire laryngo-trachéo-bronchique.</p> | <p>E. GLANDE LARYNGEENNE ou laryngée formée de glandules arrondies, situées dans la cavité laryngienne destinée à sécréter le mucus.</p> <p>F. GLANDE TRACHÉENNE ou trachéenne formée de glandules arrondies, situées dans la cavité trachéenne destinée à sécréter le mucus.</p> <p>G. GLANDE BRONCHIQUE ou bronchique formée de glandules arrondies, situées dans la cavité bronchique destinée à sécréter le mucus.</p> | <p>5. GLANDE LARYNGEENNE ou laryngée formée de glandules arrondies, situées dans la cavité laryngienne destinée à sécréter le mucus.</p> <p>6. GLANDE TRACHÉENNE ou trachéenne formée de glandules arrondies, situées dans la cavité trachéenne destinée à sécréter le mucus.</p> <p>7. GLANDE BRONCHIQUE ou bronchique formée de glandules arrondies, situées dans la cavité bronchique destinée à sécréter le mucus.</p> |
|--|--|--|

Cavités pharyngienne, œsophagienne, gastrique et intestinale.

- | | | |
|---|--|--|
| <p>V. Appareil sécrétoire œsophagien.</p> <p>VI. Appareil sécrétoire gastrique.</p> <p>VII. Appareil sécrétoire intestinal.</p> | <p>H. GLANDE PHARYNGEENNE ou pharyngée formée de glandules arrondies, situées dans la cavité pharyngienne destinée à sécréter le mucus.</p> <p>I. GLANDE ŒSOPHAGIENNE ou œsophagienne formée de glandules arrondies, situées dans la cavité œsophagienne destinée à sécréter le mucus.</p> <p>J. GLANDE GASTRIQUE ou gastrique formée de glandules arrondies, situées dans la cavité gastrique destinée à sécréter le mucus.</p> <p>K. GLANDE INTESTINALE ou intestinale formée de glandules arrondies, situées dans la cavité intestinale destinée à sécréter le mucus.</p> | <p>8. GLANDE PHARYNGEENNE ou pharyngée formée de glandules arrondies, situées dans la cavité pharyngienne destinée à sécréter le mucus.</p> <p>9. GLANDE ŒSOPHAGIENNE ou œsophagienne formée de glandules arrondies, situées dans la cavité œsophagienne destinée à sécréter le mucus.</p> <p>10. GLANDE GASTRIQUE ou gastrique formée de glandules arrondies, situées dans la cavité gastrique destinée à sécréter le mucus.</p> <p>11. GLANDE INTESTINALE ou intestinale formée de glandules arrondies, situées dans la cavité intestinale destinée à sécréter le mucus.</p> |
|---|--|--|

Cavité utéro-vaginale.

- | | | |
|---|--|--|
| <p>VIII. Appareil sécrétoire utéro-vaginal.</p> | <p>L. GLANDE UTÉRINE ou utérine formée de glandules arrondies, situées dans la cavité utérine destinée à sécréter le mucus.</p> <p>M. GLANDE VAGINALE ou vaginale formée de glandules arrondies, situées dans la cavité vaginale destinée à sécréter le mucus.</p> | <p>12. GLANDE UTÉRINE ou utérine formée de glandules arrondies, situées dans la cavité utérine destinée à sécréter le mucus.</p> <p>13. GLANDE VAGINALE ou vaginale formée de glandules arrondies, situées dans la cavité vaginale destinée à sécréter le mucus.</p> |
|---|--|--|

PARENCHYME NON SÉCRÉTOIRE CLASSÉ PARMI LES SÉCRÉTOIRES.

- | | | |
|--|---|---|
| <p>IX. Appareil sécrétoire cutané.</p> | <p>N. GLANDE CUTANÉE ou cutanée formée de glandules arrondies, situées dans la cavité cutanée destinée à sécréter le mucus.</p> <p>O. GLANDE CUTANÉE ou cutanée formée de glandules arrondies, situées dans la cavité cutanée destinée à sécréter le mucus.</p> | <p>14. GLANDE CUTANÉE ou cutanée formée de glandules arrondies, situées dans la cavité cutanée destinée à sécréter le mucus.</p> <p>15. GLANDE CUTANÉE ou cutanée formée de glandules arrondies, situées dans la cavité cutanée destinée à sécréter le mucus.</p> |
|--|---|---|

Diagraphie.

IX. Appareil sécrétoire intra-cranio-ventral.

X. Appareil sécrétoire extra-cranio-ventral.

XI. Appareil sécrétoire extra-cranio-ventral.

XII. Appareil sécrétoire extra-cranio-ventral.

XIII. Appareil sécrétoire extra-cranio-ventral.

XIV. Appareil sécrétoire extra-cranio-ventral.

XV. Appareil sécrétoire extra-cranio-ventral.

XVI. Appareil sécrétoire extra-cranio-ventral.

XVII. Appareil sécrétoire extra-cranio-ventral.

XVIII. Appareil sécrétoire extra-cranio-ventral.

Appareil dont les conduits excréteurs sont à la surface des membranes cérébrales.

Cavité crano-vertébrale.

Appareil dont les conduits excréteurs sont à la surface des membranes cérébrales.

Cavité thoracique.

Appareil dont les conduits excréteurs sont à la surface des membranes cérébrales.

Cavité abdominale.

Appareil dont les conduits excréteurs sont à la surface des membranes cérébrales.

Cavité sous-pelvienne.

Appareil dont les conduits excréteurs sont à la surface des membranes cérébrales.

Cavités articulaires.

Appareil dont les conduits excréteurs sont à la surface des membranes cérébrales.

Appareils dont les conduits excréteurs ou les conduits excréteurs s'ouvrent à la peau.

Organes sécrétoires extra-thoraciques.

Organes sécrétoires pelviens.

Organes sécrétoires cutanés.

Organes sécrétoires cutanés.

Organes sécrétoires cutanés.

Organes sécrétoires cutanés.

Organes sécrétoires cutanés.

Organes sécrétoires cutanés.

Organes sécrétoires cutanés.

Organes sécrétoires cutanés.

Organes sécrétoires cutanés.

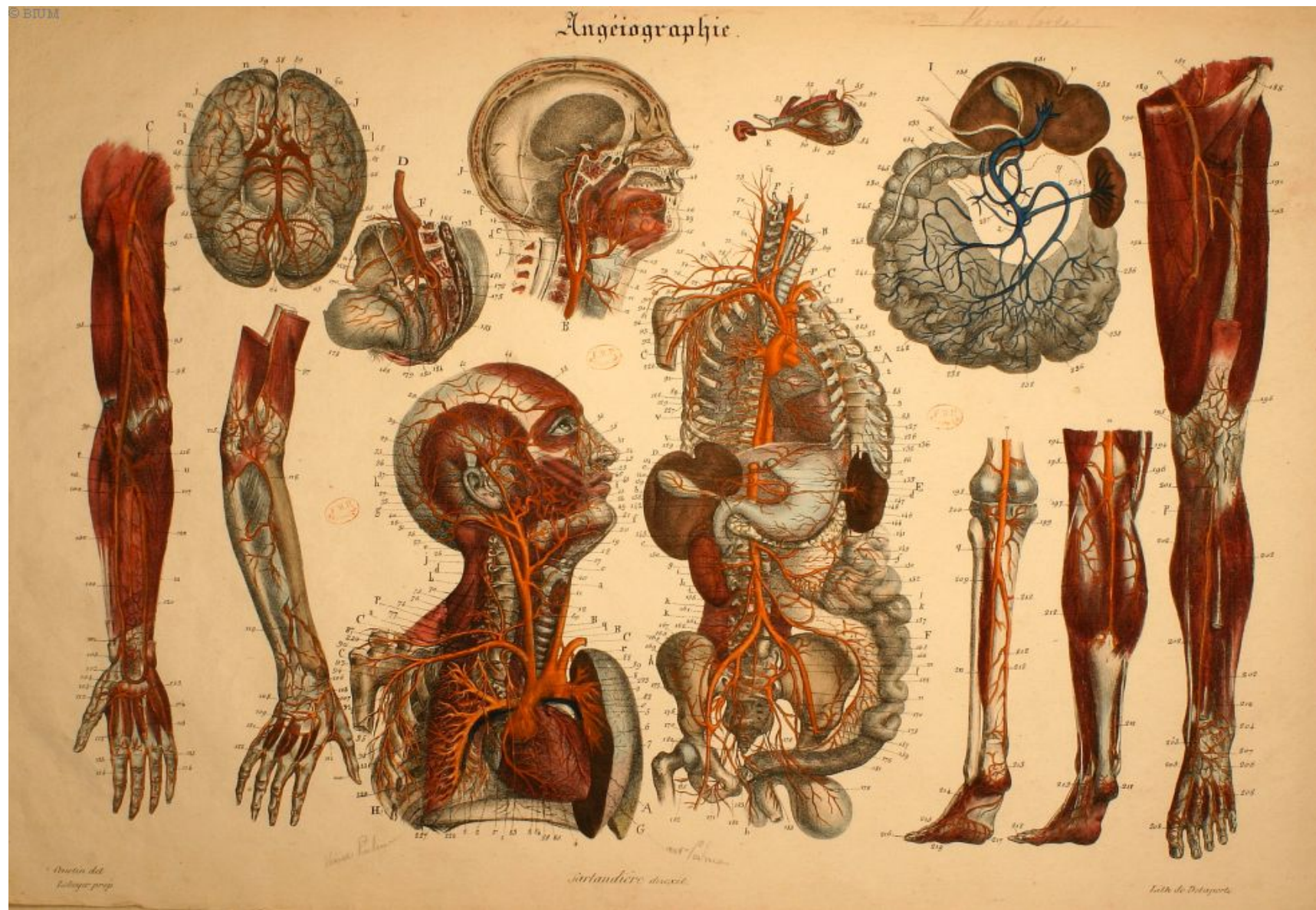
Organes sécrétoires cutanés.

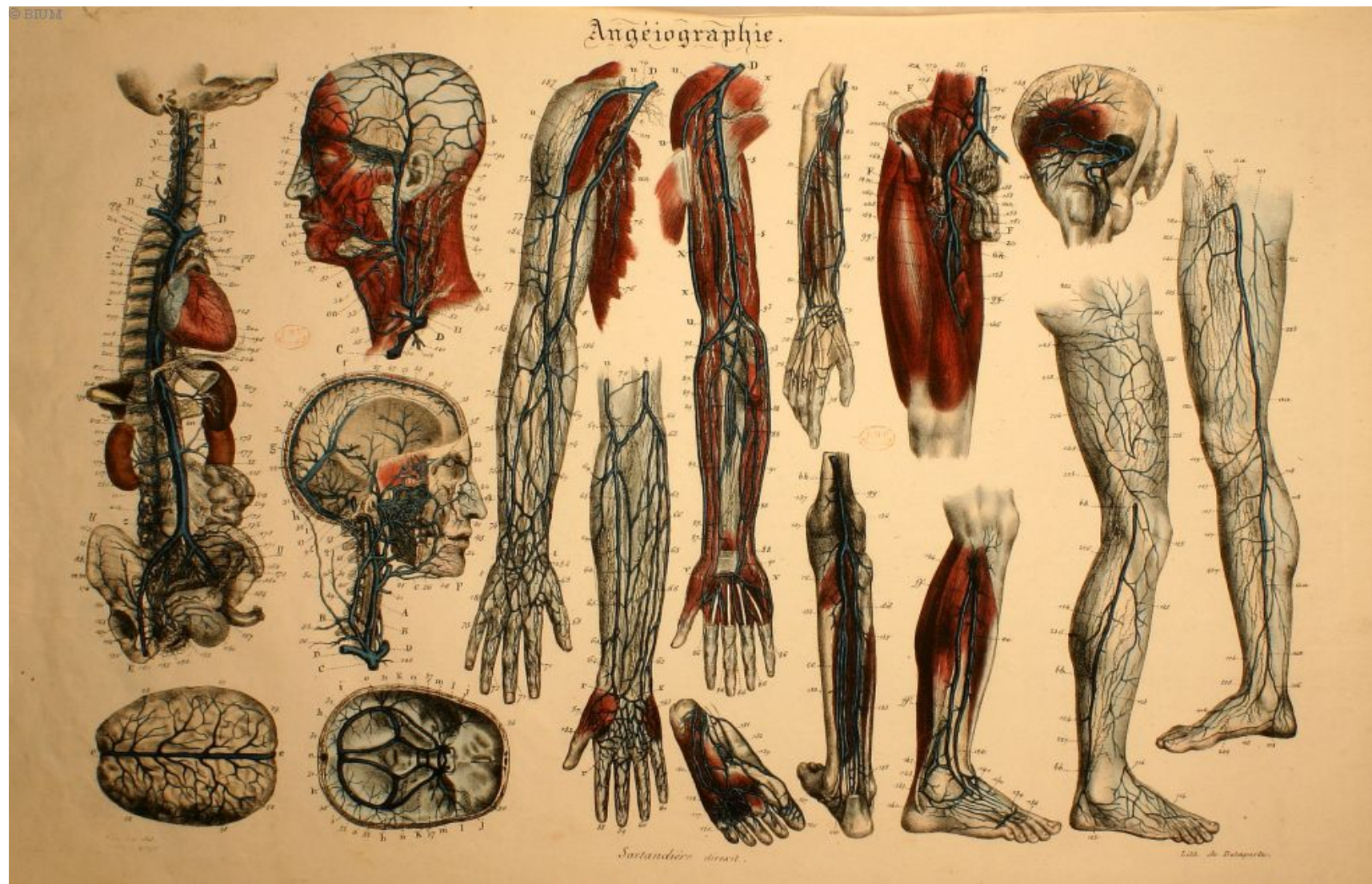
Organes sécrétoires cutanés.

Organes sécrétoires cutanés.

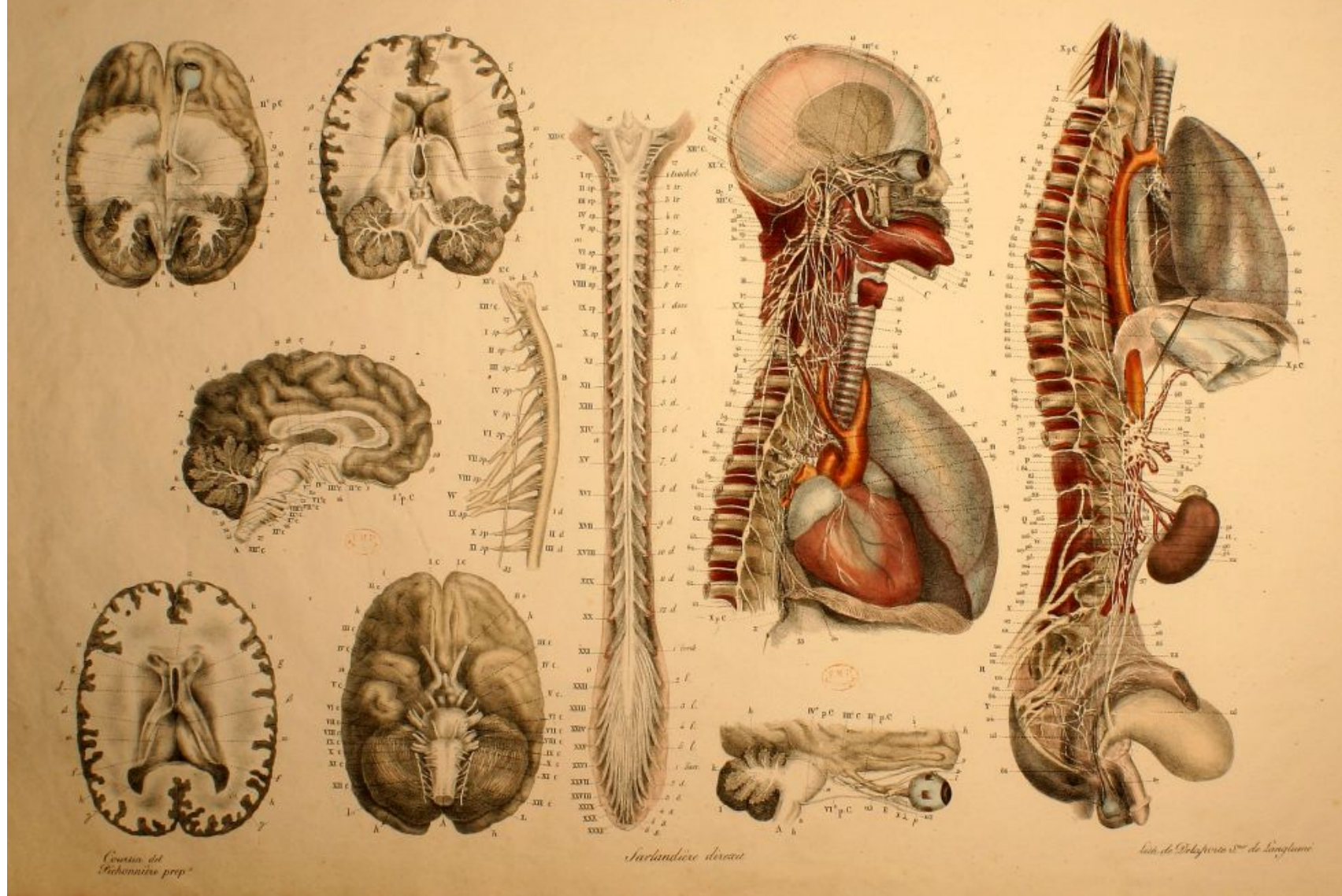
Organes sécrétoires cutanés.

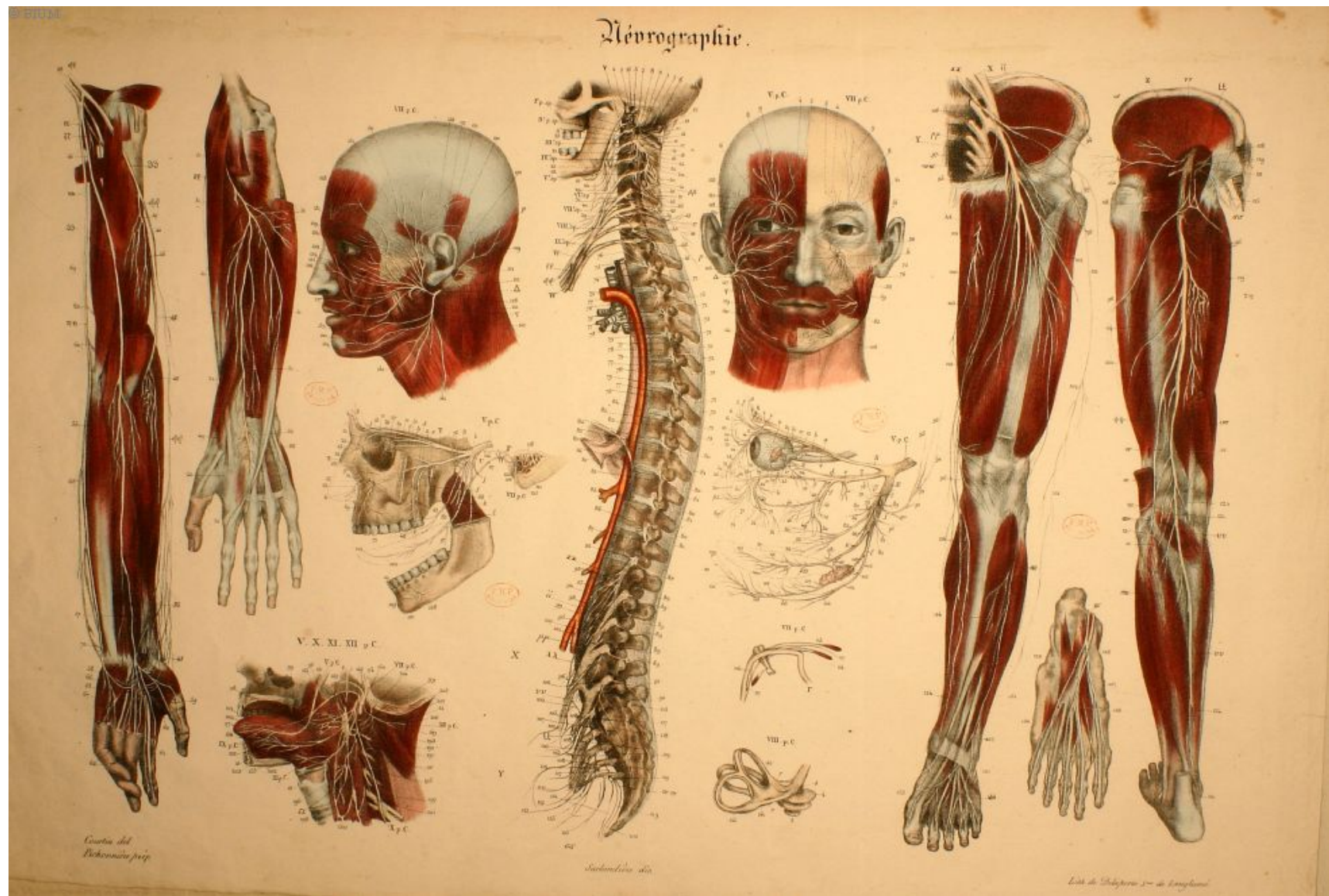
Organes sécrétoires cutanés.





Névrographie.





Tous les nerfs qui sortent du crâne ont conservé la racine générique *cérébro*, pour les distinguer de ceux qui sortent de la colonne vertébrale (*).

(14) Il faut remarquer qu'à la première pose on est également obligé d'ajouter (enrouler) que les six autres sautoirs en même temps que le premier.

1-19

NERFS ANTÉRIEURS (Racines pré-spinales)

NERFS ANTERIEURS (Racines pré-spinales).	
X ^e et XI ^e FAIBLES.	74 Pré-dermo- Mœral-labio-costal.
X ^e spino- 5 et 6 ^e dorsaux.	75 Pré-dermo-costal-labio-costal. Marcher et aux autres (grand pectoral, pectoraux).
XII ^e .	76 Pré-dermo-costal-labio-costal et thyroïdiques.
XIII ^e , XIV ^e .	77 Pré-dermo- Mœral-labio-costal, sous-costal, abdominal (épaule et épaule externe).
XV ^e FAIBLES.	78 Pré-dermo-costal-thyroïdiques et abdominaux.
N. spino- 4, 5, 6, 7, 8 ^e dorsaux.	79 Pré-dermo-costal-thyroïdiques thyroïdiques.
XVI ^e .	
XVII ^e .	
XXVIII ^e .	82 Pré-dermo- Mœral-abdominal-labio-costal (intercostal, épaule lat. dors.).
N. spino- 9, 10 ^e dorsaux.	83 Pré-dermo-costal-abdominal-abdominal et thoraciques.
XIX ^e FAIBLE.	84 Pré-dermo-costal-thyroïdiques thyroïdiques.
N. spino- 11 ^e pré-dorsal.	85 Pré-dermo- Mœral-abdominal et diaphragmatiques (épaule latérale et partie postérieure du diaphragme).
XX ^e .	
N. spino- 12 ^e pré-dorsal.	86 Pré-dermo-costal-thyroïdiques thyroïdiques et 4 ^e lombaire.
	87 Pré-dermo- Mœral-labio-costal (sans du coude, sans 4 ^e lombaire).
	88 Pré-dermo-abdominal-labio-costal, intercostal, épaule latérale, dorsal, thyroïdiques.
	89 Costal-abdominal-labio-costal.
XXI ^e .	
XXII ^e .	
XXIII ^e .	
XXIV ^e .	
XXV ^e .	
N. spino- 1, 2, 3, 4 ^e et 5 ^e pré-lomb.	90 Pré-dermo-costal-thyroïdiques thyroïdiques et 12 ^e pré-lomb.
	91 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	92 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	93 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	94 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	95 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	96 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	97 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	98 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	99 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	100 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	101 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	102 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	103 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	104 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	105 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	106 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	107 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	108 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	109 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	110 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	111 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	112 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	113 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	114 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	115 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	116 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	117 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	118 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	119 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	120 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	121 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	122 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	123 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	124 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	125 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	126 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	127 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	128 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	129 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	130 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	131 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	132 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	133 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	134 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	135 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	136 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lombaires (N. pectoral-costal).
	137 Pré-dermo-costal-labio-costal. provenant du 4 ^e et 5 ^e pré-lomb

